

LES
PLANTES MÉDICINALES
ET TOXIQUES

DE LA

GUYANE FRANÇAISE

(Catalogue raisonné et alphabétique)

PAR

LE D^r ÉDOUARD HECKEL



MACON

PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

1897

AVANT-PROPOS

L'emploi de la plupart des plantes médicinales de nos colonies françaises est resté longtemps livré à l'empirisme le plus grossier. J'ai cherché à en rationaliser l'utilisation, au moins pour les plus intéressantes d'entre elles ou pour celles dont l'usage était si généralement répandu parmi les habitants de ces colonies qu'elles s'imposaient forcément à l'attention des chercheurs : tels le *kola*, le *dagi-gogo*, le *bonduc*, le *doundaké*, le *bakis*, le *sangol*, le *séri-béli*, le *batiatjor*, le *kinkélibah*, le *bois piquant*, etc., etc., mais il m'a paru qu'en vue de favoriser ce long et méthodique travail de laboratoire, qui doit avoir pour résultat de démontrer la valeur réelle de nos médicaments coloniaux, il importait d'en entreprendre d'abord une sorte d'inventaire pour chaque colonie ou groupe de colonies¹ et de faire connaître les propriétés qui leur sont couramment attribuées, avec l'emploi dont elles sont l'objet. Pour quelques-unes d'entre elles, des travaux bien conduits en ont montré déjà toute la valeur, mais c'est évidemment le plus petit nombre. Le gros de l'armée végétale reste soumis à l'empirisme, qui seul a dicté les diverses applications thérapeutiques dont elles sont l'objet; et encore, cet emploi est-il le plus souvent emprunté aux pratiques les plus anciennes des aborigènes de ces colonies. Toutefois, ces données, si grossières qu'elles puissent être, je l'ai répété bien des fois, portent en elles, le plus souvent,

1. Ainsi, il est bien entendu qu'un seul catalogue englobera les Antilles françaises, et il faut s'attendre à voir certaines plantes médicinales insérées dans le travail actuel se retrouver dans celui des Antilles, dont la flore a des affinités étroites avec celle de la Guyane.

un fond sérieux de vérité; il convient de la dégager des erreurs ou des exagérations qui l'entourent. L'empirisme, on le sait bien par l'histoire des drogues les plus en honneur qui forment le meilleur de notre arsenal thérapeutique (*quinquina, jaborandi, kola, maté*, etc.), a devancé de beaucoup les conquêtes de la science. Il importe donc de faire à cet empirisme la part qui lui revient dans l'étude des produits médicinaux nouveaux, c'est-à-dire le consulter sans enthousiasme irréfléchi, et ne jamais le repousser avec un mépris déraisonnable. Pour moi, j'estime qu'il faut lui donner, dans ces inventaires coloniaux, la place à laquelle il a acquis des droits incontestables, en éclairant, pour d'autres drogues aujourd'hui très appréciées, les premières investigations scientifiques d'un jour qui a souvent servi à guider les pas hésitants des chercheurs à travers les obscurités du début. Dans ce fatras de données empiriques souvent incohérentes, la science saura bien reconnaître ce qui lui appartient.

Après avoir esquissé l'inventaire actuel de la *Guyane française* et celui des colonies les plus anciennes, c'est-à-dire les mieux connues, mon intention est d'en étendre, si c'est possible, le bénéfice à toutes nos possessions tropicales d'outre-mer. C'est là une œuvre aussi ingrate qu'obscur, mais qui, j'en suis assuré, ne restera pas sans utilité. Je considère, en effet, que j'aurai ainsi préparé le réservoir commun, auquel s'alimenteront, dans l'avenir, les principales sources de recherches thérapeutiques d'ordre végétal. Qu'on le veuille ou non, il faut bien reconnaître que c'est dans les régions tropicales qu'on a rencontré jusqu'ici et qu'on rencontre encore les médicaments les plus actifs et les plus en honneur dans notre thérapeutique officielle, en dehors, bien entendu, des produits de synthèse, qui semblent, en ce moment, prendre une place de plus en plus marquée dans notre arsenal médical. Les produits végétaux (*alcaloïdes, glucosides, résines, gommes-résines, tanins*, etc.), que les plantes accumulent en elles parce qu'elles ne peuvent les expulser au dehors, sont le résultat de leur activité vitale. Ils y seront d'autant plus abon-

dants et plus complexes que la puissance des échanges avec le milieu, résultat ou facteur de cette activité végétale, sera plus intense; c'est ce qui arrive précisément dans les régions chaudes et humides de notre globe, entre les tropiques et l'équateur de l'un et de l'autre hémisphère, où la vie végétale atteint son maximum d'expansion et d'activité. Il faut donc étudier les produits végétaux de nos colonies tropicales avec l'assurance d'y trouver des matières nouvelles dont la puissance physiologique (ces produits sont des armes de défense pour les plantes) répondra à l'activité de la vie végétale dans ces régions. Les catalogues que je veux dresser constitueront par suite, je dois l'espérer, le canevas sur lequel s'exercera l'esprit d'investigation des médecins et des pharmaciens désireux de jeter du jour sur la véritable valeur de ces drogues.

Je serai aidé, dans mon œuvre d'inventaire, par les publications qui semblent se presser à l'heure actuelle sur la flore de ces colonies. A cet égard, on peut dire que notre domaine d'outre-mer, après avoir, à la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci, vivement excité l'intérêt et stimulé l'ardeur des botanistes, semblait un peu délaissé à notre époque. L'esprit de ces recherches sommeillait dans nos colonies pendant que l'idée coloniale elle-même s'était profondément assoupie en France. Mais le réveil s'est produit, et voilà que viennent au jour, après les *Études sur l'herbier du Gabon* par Baillon, après la *Flore de la Guyane* de Sagot, celle de *La Réunion* de J. de Cordemoy, celle des *Antilles françaises* par le R. P. Duss, les études de M. Pierre et de M. Franchet sur le *Congo*, enfin la *Flore forestière de Cochinchine* par Pierre. Ce dernier ouvrage est un véritable monument. Ces flores, pour ne parler que des publications françaises, se font remarquer, pour le plus grand nombre, par une particularité que j'enregistre avec quelque satisfaction; elles donnent, à côté des descriptions botaniques, l'emploi médicinal empirique ou l'utilisation industrielle de ces plantes. Je puiserai à ces données et les renforcerai par des renseignements locaux qui me sont fournis soit par mes correspondants spéciaux (méde-

cins, pharmaciens, etc.), soit par des familles créoles, originaires de ces colonies, qui ont pu ou su longuement mettre à l'essai la valeur thérapeutique de ces drogues végétales, soit enfin par le résultat de mes propres recherches. En ce qui touche aux plantes, qui ont été bien étudiées déjà, je me bornerai, après en avoir donné l'utilisation la plus substantielle et l'analyse chimique, à renvoyer le lecteur aux travaux qui les ont fait connaître ou aux classiques qui en font mention détaillée. Mais j'insisterai davantage sur celles dont les propriétés ignorées, ayant été l'objet d'aucune étude scientifique, donnent cependant quelques promesses, soit à cause de l'emploi très répandu et très populaire de leurs diverses parties constituantes, soit en raison de leur parenté botanique avec des végétaux ayant déjà fait leurs preuves comme véritables médicaments.

J'appelle de tous mes vœux la mise en œuvre des matériaux dont je vais essayer de faciliter l'étude aux chercheurs de l'avenir¹. Ainsi deviendront définitivement acquises à la science les quelques vérités que l'empirisme aura pu faire émerger du grand inconnu, dont le poids se fait encore si lourdement sentir sur notre riche domaine colonial. Ainsi seront mieux connues, après une étude pharmacognosique, c'est-à-dire d'application, certaines espèces végétales pour lesquelles la morphologie, en dehors de toute investigation anatomique, a seule été mise en cause jusqu'ici pour les classer et les dénommer. Toutes ces recherches, qui se donnent mutuellement appui, arriveront à se compléter les unes par les autres, au grand avantage de la meilleure connaissance des formes végétales exotiques. Je crois avoir donné, par 30 années d'étude pure ou appliquée du domaine botanique

1. Il leur sera toujours facile d'avoir la plupart des matériaux de recherches soit au Musée Colonial de Marseille, dont les collections s'enrichissent tous les jours de produits nouveaux destinés à l'étude, soit en s'adressant à M. Bassières, directeur du Jardin botanique de Baduel, à Cayenne. La complaisance bien connue de ce fonctionnaire dévoué à la science, m'est un sûr garant de l'empressement qu'il mettra à répondre à ces demandes.

d'outre-mer, un exemple qui peut être utilement suivi par les jeunes générations actuelles. Elles trouveront dans les inventaires que j'établis, sans autre prétention que de servir leurs recherches et de faciliter leurs travaux, des indications de quelque utilité et puisées dans ce but aux meilleures sources. Il leur suffira, pour en tirer quelque profit, de suivre le sillon que j'ai tracé péniblement, ayant tout à débayer autour de moi, sur un terrain embroussaillé. Je voudrais épargner aux jeunes cette pénible besogne accrue de tous les embarras multiples, que je connais bien pour les avoir subis, et qui ont retardé ma course en amoindrissant l'étendue de mon œuvre coloniale; je veux parler de cette pénible correspondance à échanger avec les hommes de bonne volonté qui abondent dans nos colonies, pour en obtenir le moindre renseignement sur ce qu'on peut y étudier, sur les moyens de se procurer les matériaux de ces études et sur leur emploi local. Ce travail, je l'ai fait et je veux que les autres en profitent.

Dans ces catalogues, j'ai placé, quand il existe ou quand j'ai pu le connaître, le nom indigène au-devant de chaque drogue et tout à fait en vedette pour bien indiquer l'importance de cette notion; elle facilitera singulièrement la recherche sur place de ces matériaux d'étude, même par des personnes étrangères à la botanique. L'ordre alphabétique que j'ai adopté, en prenant pour base les noms indigènes, est de nature à faciliter encore les recherches dans ce catalogue. J'y ai recouru uniquement dans ce but. Quand le nom créole ou indigène n'existe pas, ou quand je n'ai pu le connaître, j'ai dû placer en ordre alphabétique le nom scientifique lui-même, et j'ai dû recourir, bien entendu, pour ce classement, à la première lettre du nom générique.

Le lecteur trouvera dans ce catalogue, comme dans ceux qui suivront, quelques plantes qui ne sont pas spéciales à la flore de la colonie mise en cause. J'ai cru devoir faire une place aux végétaux qui, après leur introduction dans une colonie donnée, y ont acquis droit de cité et s'y sont popularisés et vulgarisés

jusqu'au point d'entrer dans les pratiques usuelles médicales de leur nouvelle patrie. Leur origine est indiquée telle qu'on la connaît.

L'intérêt du progrès rapide de nos connaissances coloniales et celui des recherches à venir m'a inspiré le courage d'entreprendre ces nomenclatures, malgré leur imperfection, leur aridité et le peu de relief qui peut en résulter pour leur auteur. Ma seule satisfaction, je la trouve dans le plaisir que j'éprouve à tracer un cadre de travail, qu'assurément je ne remplirai pas, mais qui attirera certainement des travailleurs. J'ai conscience, en publiant ces matériaux, de rendre encore obscurément service à cette branche spéciale de la botanique appliquée qui a pris une si grande place dans ma vie scientifique. De plus, ils ne resteront pas sans utilité pour nos colonies, j'aime à l'espérer. En effet, dans nos possessions tropicales, dont je vais dresser le catalogue botanique appliqué à l'art de guérir, en me basant surtout sur la réputation acquise à ces plantes, les habitants pourront tirer aussi quelque profit des notions que j'y esquisserai. Ils suivront, en attendant mieux, les indications médicales que j'y porterai. Quand ces emplois seront rationalisés par l'étude méthodique, nos colons pourront abandonner certaines drogues pour recourir uniquement à celles qui auront résisté à l'épreuve de la pierre de touche scientifique.

Pour le moment, ils pourront trouver dans cette nomenclature quelques indications dont l'expérience leur démontrera ou l'inanité ou la valeur. En tout cas, ils n'auront pas à redouter de recourir à un emploi de ces plantes tel qu'il aura été indiqué. Le pis qui puisse leur arriver, c'est, après avoir suivi ces indications, de n'en tirer aucun profit curatif. Mais nul mal n'en peut résulter, car je m'en tiendrai strictement aux données fournies par une longue expérience aux populations de chacune des colonies dont je m'occuperai.

Du reste, il n'est pas mauvais que les habitants de nos colonies s'habituent de plus en plus à se soigner exclusivement avec les produits naturels de leurs pays, où la vieille Europe va souvent puiser les meilleurs et les plus renommés de ses médicaments.

Il serait bon également que les médecins coloniaux, sans recourir à peu près uniformément, comme cela se pratique aujourd'hui, aux produits consacrés par la science métropolitaine, prissent la résolution d'étudier et de mettre à profit la matière médicale exotique propre à la colonie où ils professent leur art. Ce serait un réel bénéfice pour tout le monde¹. Les approvisionnements de nos hôpitaux coloniaux pourraient se faire en partie sur place, et les pharmaciens de ces hôpitaux pourraient y préparer des produits spéciaux à chaque colonie, sans recourir, comme on le fait aujourd'hui, exclusivement à la nomenclature métropolitaine. Nos colonies sont actuellement assez importantes (*Côte occidentale d'Afrique, Soudan, Indo-Chine, Congo, Madagascar*) pour avoir chacune leur pharmacopée propre, comme l'a fait l'Inde et aussi l'Australie, affranchies à cet égard de la métropole anglaise. Dans les catalogues que je prépare aujourd'hui, je voudrais que l'on trouvât le germe des futurs *Codex coloniaux* dont le besoin se fera certainement sentir un jour ou l'autre.

Pour le bien mettre en évidence, je tracerai immédiatement après celui-ci, et dans la limite où l'entreprise est aujourd'hui réalisable (réserve nécessaire au moins pour ce qui touche la grande île que l'on vient d'annexer à la France, et qui a l'importance de la métropole), le cadre des plantes usitées à Madagascar et aux Mascareignes. Ma résolution paraîtra sans doute bien téméraire. Je m'en console en pensant que ce premier essai, si impar-

1. Je dois reconnaître que quelques médecins militaires coloniaux sont entrés ou entrent franchement dans cette voie de l'étude clinique et de l'utilisation des *médicaments-nègres*, comme certains les appellent avec un mépris non déguisé, qui ne met en relief que leur ignorance. Je cite volontiers, comme modèles de ces tendances aussi nouvelles que dignes d'éloges et d'encouragement, d'abord le Dr Corré, un précurseur, puis MM. Drevon, Rançon et Maclaud, dont, je l'espère, l'exemple sera contagieux. M. le Dr Rançon a donné une large part à l'examen des plantes médicinales dans son *Voyage d'exploration scientifique en Haute-Gambie*; M. Drevon en a fait de même dans sa *Topographie médicale de la Guinée française*. Je ne puis passer sous silence le remarquable travail du professeur G. Sambuc sur la *Flore et la matière médicale de la Sénégambie*. (École de pharmacie de Montpellier, 1886.)

fait et si informe qu'il puisse sortir de ma plume, attirera l'attention de nos médecins coloniaux, aujourd'hui en possession de Madagascar, et hâtera l'heure de la connaissance de ses richesses thérapeutiques.

En ce qui concerne la Guyane, à laquelle je donne le premier rang dans cette série coloniale, aucun autre travail de ce genre n'a été entrepris à ma connaissance, si l'on en exclut l'amas des données médicales empiriques qui accompagnent les descriptions botaniques dans la *Flore de la Guyane* d'Aublet. Il faut faire exception toutefois pour la thèse de M. Jousset, intitulée *Des plantes usuelles de la Guyane*, et soutenue à l'école de pharmacie de Montpellier en 1870. Ce travail très consciencieux, mais un peu limité, m'a fourni quelques données dont j'ai profité. Je dois signaler aussi comme sources précieuses de renseignements, les deux thèses du Dr Louis Planchon, sur les produits des *Apocynées* (1894) et sur ceux des *Sapotacées* (1888), qui m'ont été, en raison même des détails précis qu'elles renferment, d'une haute utilité. J'ai trouvé aussi quelques renseignements appréciables dans *Les plantes utiles des colonies françaises* (1886), de De Lanessan. Ce livre est devenu classique; il ne peut pas ne pas être consulté. J'en dirai autant du *Résumé de la matière médicale et toxicologique coloniale* de A. Corre et Lejanne, et des applications thérapeutiques contenues dans la magistrale *Histoire des plantes*, de Baillon, à la fin de chaque famille végétale. J'ai également appris de M. Janneney, le savant auteur de *La Nouvelle-Calédonie agricole*, presque tous les noms indigènes des plantes et la plupart d'entre les propriétés qui leur sont attribuées empiriquement¹. Je lui en adresse ici tous mes remerciements.

Je ne puis passer sous silence la publication toute récente tou-

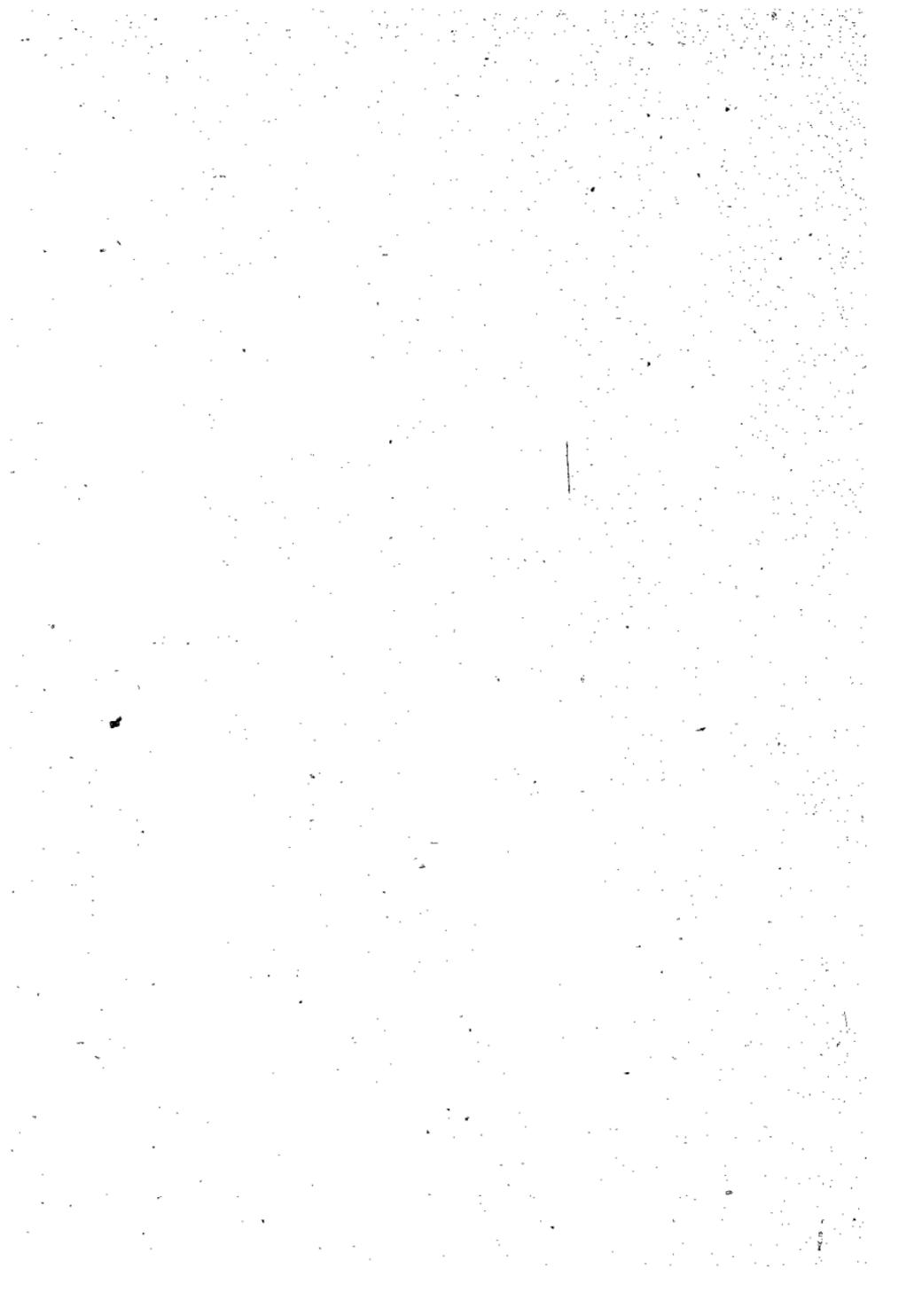
1. Je me fais un devoir de donner ici une mention toute spéciale à l'excellent *Traité des drogues végétales*, de G. Planchon et Collin, qui m'a été d'un puissant secours et dont je ne saurais trop louer ici l'ordonnance. C'est le premier ouvrage de ce genre qui ait commencé à faire une place sérieuse aux produits nouveaux et peu connus de nos colonies françaises, en dehors de ceux qui sont utilisés depuis longtemps.

chant la matière médicale coloniale entreprise par M. Bocquillon-Limousin et comprenant, sans catégorisation d'origine, les produits dans leur ensemble de toutes nos colonies françaises.

Fort de cet exemple, je fais en terminant, un suprême appel à tous ceux que l'élucidation de ces questions intéresse, et en particulier aux médecins et aux pharmaciens coloniaux, pour qu'ils veuillent bien adresser au Musée Colonial de Marseille, où elles seront étudiées, les plantes avec leurs produits, que je signale ici à l'attention des chercheurs comme méritant une étude sérieuse et approfondie. Ils rendront service tout à la fois à la science, à la colonie qu'ils habitent et à leur profession, qui en tirera les premiers profits. J'engage aussi les médecins coloniaux à vérifier sur place les propriétés médicinales que je signale comme propres aux plantes qui sont consignées dans ce catalogue ou qui le seront dans les catalogues à venir. C'est un contrôle nécessaire qui leur revient de droit et qui sera d'autant plus efficace qu'il aura été entrepris sur les lieux mêmes, avec des végétaux frais. — Pour pouvoir coloniser utilement, il importe de bien posséder tous les éléments de résistance qu'une colonie peut offrir à l'Européen dans sa lutte contre l'inclémence du climat et surtout contre toutes les causes multiples de déchéance physique qui l'entourent dans un milieu pour lequel il n'est pas né (et pour lequel il n'a pas été préparé). *L'entretien de la santé est la première condition du succès pour le colon* : il lui faut donc connaître d'abord tout ce qui, parmi les productions naturelles d'un milieu donné, peut assurer le maintien de ses forces physiques. Étudier à fond ces ressources précieuses, c'est donc servir le plus utilement la cause des colonies et surtout de la colonisation. Cette considération, dont l'importance n'a pas besoin d'être démontrée, suffirait, en dehors de toute autre, à justifier l'œuvre que j'entreprends aujourd'hui.

E. HECKEL.

Institut Colonial de Marseille.
Juillet 1896.



PLANTES MÉDICINALES OU TOXIQUES

EMPLOYÉES A LA GUYANE FRANÇAISE

Abérérou ou Pérébier. — PEREBEA GÜIANENSIS Aublet (*Urticées-Artocarpées*). Se trouve communément sur les bords de la rivière Kourou. Ses tiges, flexibles et molles, donnent une écorce remarquable dont le lait est employé comme anthelminthique. Le latex du *Bagassá guianensis* Aublet, plante de la même famille, donne après coagulation une gutta à étudier; frais, ce latex serait, dit-on, purgatif par sa résine (à vérifier).

Acajou rouge. — SWIETENIA MAHAGONI Jacq. (*Méliacées-Cédrelacées*). Décoction de l'écorce employée pour panser les blessures par armes à feu. Cette écorce est amère, astringente, fébrifuge et antiseptique. C'est à cette dernière propriété sans doute qu'elle doit ses applications comme topique dans le traitement des plaies de tous les genres. Son fruit (capsule ovoïde) donne, par ses graines, une huile dite de *Caraba*, non étudiée, comme l'écorce du reste.

Acajou vrai; Acajou femelle; Cèdre acajou. — CEDRELA ODORATA L. (*Méliacées-Cédrelacées*). L'extrait du bois est fébrifuge. Ce bois laisse exsuder une résine aromatique. L'infusion des feuilles et des fleurs est considérée comme antispasmodique et employée en injection contre les maux d'oreilles. L'écorce est très astringente, amère et constitue un bon tonique et fébrifuge. Le fruit serait anthelminthique. L'huile des graines est recommandée

pour la cicatrisation des brûlures et des blessures. Cet arbre odorant, fort commun au quartier de Mana, possède un beau bois rougeâtre d'ébénisterie : la résine aromatique du bois est à étudier.

Acoma ou Acouma; Mavémé ou Mavévé. — **HOMALIUM RACEMOSUM** Jacq. (*Samydacées-Homalinées*). C'est le **RACOBEEA GUIANENSIS** d'Aublet, le « *mavémé* » des créoles. Voir **Mavévé**. Les racines, dit Aublet, s'emploient en infusion contre la gonorrhée; elles sont encore employées de nos jours à titre d'astringent.

Acouroa; Acuroa; Acourou. — **GEOFFREA VIOLACEA** Pers.; **ACUROA VIOLACEA** Aublet (*Légumineuses*). Arbrisseau à fruit âcre qui serait, dit-on, précieux contre le tétanos d'origine tellurique. (A étudier sérieusement en raison de cette dernière affirmation.)

Ahouaï. — On connaît, sous ce nom, à la Guyane deux espèces différentes de *Thevetia*, savoir : 1° **THEV. NERIFOLIA** Juss. (*Ahouai nerifolia* Plum., *Nerio affinis angustifolia* Pluk., *Cerbera foliis linearibus* Plum., *Cerb. Thevetia* L., *Cerb. peruviana* Pers.) et 2° le **THEVETIA AHOUI** D. C. (*Ahouai Thevetia*, *Ahouai fructus venenatus* J. Bauh., *Cerbera Ahouai* L.). Ces deux végétaux toxiques devraient, dans leurs propriétés physiologiques, être étudiés comparativement avec le *Cerbera Manghas* de Nouvelle-Calédonie et le *Tanghinia venenifera* de Madagascar qui s'en rapprochent sensiblement (*Apocynées*).

Le premier est nommé, en Amérique tropicale, d'où il est originaire et d'où il a été introduit dans l'Inde et dans l'Asie chaude : « *ahouaï* », « *yorre* », « *abia de Matto* », « *jaca* », « *noix de serpent* », etc.; le second : « *ahouaï du Brésil* », « *noix ahouaï* », « *ahouaï des Antilles* », « *noix de serpent* », « *bagaye à collier* », etc. Cette dernière dénomination vient de l'emploi, déjà signalé par Clusius, de ses noyaux vides pour faire des sonnettes bruyantes que les indigènes s'attachent aux jambes et au cou comme colliers. Le fruit et la graine de ces

deux espèces sont des toxiques puissants (narcotico-acres). La mort survient après des convulsions violentes et des désordres gastro-intestinaux. Une amande mâchée ou broyée dans le lait amène une purgation énergique (en un quart d'heure) souvent suivie de vomissements. On l'emploie comme purgatif dans le rhumatisme et les hydropisies à la dose d'une demi-amande. C'est surtout comme fébrifuge qu'elle est utilisée concurremment avec l'écorce. Pilée avec du rhum, l'amande est un bon alexitère : deux graines broyées dans un verre de rhum suffisent ; le liquide est bu par fraction, et la pulpe pressée est appliquée sur la blessure. La dose maxima en poudre, décoction, macération, teinture, extrait aqueux doit correspondre à 0 gr. 25 d'extrait. De Vry en a isolé la *thévétine* : c'est un glucoside cristallisé dont l'action est tétanisante ; il est très amer, a un goût métallique et picote la langue qu'il finit par engourdir. La graine contient, en forte proportion, une huile fixe qui est purgative ; on y trouve, comme dans toutes les autres parties de la plante, le *pseudo-indican*, substance jaune, amorphe, qui bleuit magnifiquement par les acides (chlorhydrique). C'est une très belle matière colorante. L'*indican* a été employé en médecine.

Ajouva ; Ajouhona. — OCOTEA GUIANENSIS Aublet ; OREODAPHNE GUIANENSIS Nees (*Laurinées*). L'huile du fruit, jaunâtre, à odeur agréable, est employée contre les rhumatismes. Feuilles odoriférantes employées comme résolatives et en cataplasmes antiseptiques (huile essentielle). L'écorce s'emploie dans le traitement des abcès.

Alamande ; Orélie. — ALLAMANDA CATHARTICA L. ; ORELIA GRANDIFLORA Aubl. (*Apocynées-Carissées*). Latex abondant, constituant un purgatif énergique qui aurait réussi dans plusieurs cas de coliques saturnines à la dose de 8 à 10 gouttes. A dose modérée, 10/1000, l'infusion des feuilles est un purgatif cathartique excellent. A dose plus forte, c'est un purgatif émétique vio-

lent. Plante très répandue : existe encore aux Antilles, dans l'Inde, en Malaisie, à Ceylan.

Alaman. — SOLANUM NIGRUM L. (*Solanées*). Plante recommandée contre la cardialgie et les tranchées à l'intérieur ; à l'extérieur, contre les ulcères rongeurs, les cancers en suppuration, les brûlures profondes, les dartres. On la conseille aussi en cataplasmes contre les coliques néphrétiques. Cette plante est du reste officinale en France et son histoire a été faite avec détail dans tous les traités classiques de matière médicale.

Aloès. — AGAVE AMERICANA L. (*Amaryllidées*). Racines sudorifiques et antisiphilitiques (renfermant peut-être de la saponine?). La racine et les feuilles laissent exsuder par incision un suc sucré qui après fermentation donne un liquide alcoolique (*poulqué*) qui est laxatif.

Amandier; Badanier. — TERMINALIA CATAPPA L. (*Combretacées*). Écorce des racines astringente, usitée contre la dysenterie, la diarrhée. L'écorce des tiges est préconisée contre les fièvres bilieuses. L'huile des graines est considérée comme rancissant difficilement. Un onguent connu dans le pays, et réputé contre les maladies de peau, se prépare en mélangeant le suc des jeunes feuilles au lait des amandes. Les feuilles macérées dans l'huile de palme sont appliquées sur les abcès des amygdales.

Ambotay; Corossol ambotay. — ANONA AMBOTAY Aublet (*Anonacées*). Écorce amère, aromatique et piquante, recommandée déjà du temps d'Aublet, en décoction, pour la cicatrisation des ulcères anciens appelés *mal-nègres* dans le pays. C'est un antiseptique et un excitant par son huile essentielle.

Ambélani. — AMBELANIA ACIDA Aublet (*Apocynées*). Voir **Quienbendent**.

Ambrette; Calalou musqué. — HIBISCUS ABELMOSCHUS L. (*Malvacées*). Les graines à odeur de musc sont employées comme masticatoire contre la carie dentaire et l'haleine fétide. Leur infusion

est considérée comme céphalique et stomachique ; on la regarde aussi comme antispasmodique.

Amourette. — *MEDICAGO ARBOREA* Aublet (*Légumineuses*). L'infusion des feuilles est purgative, celle des fleurs, d'après Aublet, serait bonne contre les affections pulmonaires (?).

Amourette blanche. — *SOLANUM BÔTELHIANUM* DuRoi. (*Solanées*). Les baies s'emploient en cataplasmes maturatifs (?).

Anacardier ; Acajou à pommes. — *ANACARDIUM OCCIDENTALE* L. ; *CAS-SUVIUM POMIFERUM* Lam. (*Térébinthacées*). Le péricarpe du fruit renferme, dans des loges spéciales creusées en ses parois, un suc oléagineux pourpre, noircissant à l'air et âcre ; ce suc est employé contre les douleurs causées par la carie dentaire ; on l'emploie aussi pour détruire les verrues et les cors ; il pourrait même servir comme vésicant. Ce suc est composé : 1° d'*acide anacardique*, blanc, cristallisé, inodore, d'une saveur âcre et brûlante, aromatique ; il est insoluble dans l'eau et donne avec l'acide sulfurique une couleur rouge de sang ; 2° de *cardol*, liquide oléagineux, jaune, très altérable, insoluble dans l'eau, soluble dans l'éther et vésicant ; 3° de l'*acide gallique*, une gomme résine et une matière colorante. L'embryon contient une huile douce usitée pour faire des émulsions (loochs pharmaceutiques) au lieu et place des amandes douces, et employée aussi dans l'alimentation sous le nom d'*huile de caraïbes*. La graine tout entière se mange crue ou grillée.

Chez les végétaux âgés, l'écorce du tronc laisse exsuder spontanément ou après incision, une gomme (*cashew-gum* des Anglais) qui se concrète en masses stalactiformes d'une couleur jaune ou rougeâtre et qui se dissout incomplètement dans l'eau : employée aux mêmes usages que la gomme arabe, elle est un mélange de gomme ordinaire et de bassorine. Les feuilles ainsi que l'écorce sont riches en tanin : on les emploie en lotions et en gargarismes astringents. La racine est regardée comme purgative (à étudier).

Le pédoncule floral hypertrophié, charnu, pyriforme, qu'on désigne sous le nom de *pomme d'acajou* tandis que le fruit s'appelle *noix d'acajou*, et qui est de couleur jaunê blanc ou rouge à maturité, a une saveur aigrelette et agréable. On le mange en guise de fruit et on en fait des boissons fermentées; au Brésil, il passe pour sudorifique et antisyphilitique.

Anda; Bois Johana des créoles (Andalazou des Brésiliens). — ANDA GOMESII A. JUSS.; JOHANNESIA PRINCEPS Vellozo (*Euphorbiacées*). C'est l'Anda-cu des anciens voyageurs du Brésil. L'écorce contient un suc laiteux, vénéneux, qui sert à enivrer les poissons. Les amandes des graines sont purgatives : une seule suffirait à purger un adulte, deux pourraient le tuer. L'écorce, passée au feu, est prise en infusion contre la diarrhée. Par expression, on tire des semences, qui ont la grosseur d'une châtaigne, 14 % d'une huile jaune pâle, transparente, d'une faible saveur; cette huile purge à la dose de 50 gouttes. Elle est aussi appliquée comme topique contre les brûlures. Cette huile n'a pas été analysée.

Angelin; Angelin à grappes. — ANDIRA RACEMOSA Lam. (*Césalpiniées*). Plante introduite du Mexique. L'écorce et les graines sont anthelminthiques. L'écorce et le fruit sont excessivement amers. On prétend qu'à une certaine dose, au-dessus de 1 gramme, les effets pourraient en être mortels. Il ne faut donc les employer qu'avec beaucoup de circonspection. (A étudier comparative-ment avec l'*Andira inermis* H. B. K. qui jouit au même degré des mêmes propriétés et a une écorce purgative.)

Anguine amère. — TRICHOSANTHES CUCUMERINA L.¹ (*Cucurbitacées*). Coloquinte à fruits oblongs. Anthelminthique, purgatif, vom-

1. Cette espèce est comparable à la plante indienne, *Trichosanthes palmata* Roxb., dont les fruits sont globuleux et sphériques, rouge foncé et de la grosseur d'une orange, et qui est vénéneuse, puissamment laxative même à l'état sec, et très dépurative. Mêlée à des grains de riz, elle sert dans l'Inde anglaise à empoisonner les corneilles. Ce sont deux variétés du *T. pubera* Blume.

tif. L'extrait de la plante est regardé par les Malabars employés à Cayenne comme le meilleur stomachique dépuratif. Introduite d'Asie,

Le *T. PUNCTATA* L. (*FEVILLEA HEDERACEA* Poir.), plante indienne introduite aux Antilles ; donne une graine appelée *noix de serpent*, qui y est employée comme purgatif et passe pour être l'antidote du *mancenillier* et des morsures de serpent.

Anis. — *CARUM ANISEM* Baill. (*Ombellifères*). Introduit et cultivé à Cayenne. Carminatif, vermifuge.

Aroura; Aouara. — *ASTROCARYUM VULGARE* Mart. (*Palmiers-Cocônées*). Racines antisiphilitiques. La pulpe du péricarpe cuite est renommée pour calmer les coliques. L'huile épaisse du fruit (*kiokio* en créole) est usitée en friction pour calmer les douleurs rhumatismales ; cette plante est très employée dans le pays. L'huile fraîche est prescrite en lavements laxatifs, et en injections contre les douleurs d'oreilles. C'est le pendant du palmier à huile (*Elæis guineensis*) de l'Afrique chaude.

Aracouchini. — *ICICA ARACOUCHINI* Aublet ; *I. HETEROPHYLLA* DC. ; *PROTIUM ARACOUCHILI* March. (*Térébinthacées-Burséracées*). La résine qui exsude de l'écorce, légère, jaunâtre, aromatique, fluide¹, dit Aublet, comme la térébenthine, est employée contre les maladies de la peau, et notamment le *pian* et la *lèpre*. Donne de très bons effets quand elle est mélangée à l'iodoforme dont elle atténue l'odeur forte. La décoction de cette résine remplacerait l'huile de foie de morue. Appelée encore *acouchi*, *alouchi*, cette résine est vulnérable et astringente. D'après Aublet, on la conserve dans le fruit du petit *coui*. Les caraïbes l'utilisent pour la fabrication d'un parfum très employé en la mêlant à l'huile de *Carapa* et à la couleur rouge du *rocou* (*Bixa orellana*).

1. C'est la *Tacahamaque incolore huileuse* de Guibourt fournie par plusieurs *Icica* de la Guyane (surtout par *Icica Guianensis* Aublet). Elle est formée de deux résines cristallines (*Bréane* et *Icicane*) et d'une résine amorphe (*Colophane*).

Arec. — ARECA CATECHE L. (*Palmiers*). Introduit de l'Inde. La noix est un masticatoire astringent, seulement employée par les immigrants hindous qui la mélangent avec la chaux et la feuille du hétel. La poudre du fruit entier est très recommandée contre la dysenterie. La graine est un vermifuge : elle donne, par des ébullitions successives dans l'eau, des extraits aqueux qui sont des cachous dépourvus de catéchine (Fluckiger). Cette graine contient une huile (*laurine* et *myristine*, d'après Fluckiger), une matière tannique rouge, et cinq alcaloïdes (isolés par Jahns, 1892) : *arécoline*, *arécaïdine*, *arécaïne*, *guvacine* et *choline*. L'*arécoline* (liquide huileux) est un alcaloïde très actif qui donne un bromhydrate cristallisant facilement. C'est, d'après Marmé, le principe vermifuge ; il agit comme la *pelletière*, la *muscarine* et la *pilocarpine*.

Argémone. — ARGEMONÉ MEXICANA L. (*Papavéracées*). La plante est considérée comme alexitère au Mexique, sa patrie. On ne l'emploie point dans ce but à la Guyane où elle a été introduite. La graine, par l'huile qu'elle renferme, est un purgatif drastique, dit-on, comme le *croton*, à la dose de 15 à 30 gouttes ; elle est vomitive comme l'*ipéca*. La plante donne, par incision, un suc jaunâtre, épais, soporifique qui brunit à l'air. Ce serait un corrosif substitutif (?) à l'état frais. A ce titre, on donne contre les calculs vésicaux la décoction des tiges et des racines. Les fleurs sont narcotiques. On tire des graines une assez grande quantité d'huile employée à Surinam pour l'éclairage.

Arouman. — MARANTA AROUMA Aublet ; ISCHNOSIPHON AROUMA Kœrn. (*Scitaminées*). Plante très commune à Cayenne. Suc des feuilles et de la tige caustique et même vésicant, comme celui de la canne feu (*Diffenbachia Seguine* Schott). Les graines donnent une huile employée à Cayenne comme cosmétique pour les cheveux. Le rhizôme tuberculeux contient une fécule alimentaire.

Arrow-root. — MARANTA ARUNDINACEA L. (*Scitaminées*). Aublet

signale les racines comme médicinales. Les Indiens les mangeraient, cuites sous la cendre, dans les cas de fièvres intermittentes. Le rhizome est estimé comme remède pour la cure des blessures faites par les armes empoisonnées (« arrow-root » signifie, en anglais, racine-flèche). C'est du reste sous cette forme un excellent aliment. Le *Canna indica* L. (*Maranta indica* Tussac) originaire de l'Asie chaude et introduit à la Guyane où il abonde, fournit aussi un arrow-root.

Arum du pays. — ARUM ARBORESCENS L. (MONTRICHARDIA ARBORESCENS Schott; MONT. ACULEATUM C. Puez) (*Aroïdées*). Suc corrosif employé contre les verrues, les cors. Les ménagères l'emploient aussi pour marquer le linge.

Aubergine. — SOLANUM MELONGENA L. (*Solanées*). Le suc des racines est instillé contre l'otite ou l'odontalgie.

Avocat. — PERSEA GRATISSIMA Gærtn. ; LAURUS PERSEA L. (*Laurinées*). Introduit à la Guyane en 1750. Fruit antidysentérique (?). Feuilles aromatiques présentant le parfum affaibli de celles du laurier-sauce. Elles sont employées contre les maladies des femmes (dysménorrhée). D'après Jousset, l'infusion des feuilles et des racines passe pour un aphrodisiaque certain.

Ayapana. — EUPATORIUM AYAPANA Vent. ; EUPATORIUM TRIPLINERVE Vahl (*Composées*). Les feuilles ont une saveur amère, aromatique, et une odeur analogue à celle de la fève de Tonka. Elles donnent, en infusion dans l'eau, un thé digestif et sudorifique agréable et très employé dans le pays. Le suc récent de la plante est considéré comme alexitère au Brésil et au Para. Les feuilles, écrasées, sont employées à Cayenne en cataplasmes dans les céphalalgies. Les feuilles de cette plante contiennent, d'après Wuastart, une *matière grasse soluble* dans l'éther, une *huile essentielle* assez abondante, un principe amer et du sucre.

Azior à l'asthme ; (Raguet l'asthme). — NONATELIA OFFICINALIS Aublet ; PSYCHOTRIA OFFICINALIS Raeusch (*Rubiacées-Guettardées*). Infusion ou décoction de feuilles, pectorale, aromatique, contre

l'asthme. Toutes les parties de la plante froissées exhalent une odeur agréable.

Azier maringouin ; Raguet maringouin. — *HYPTIS VERTICILLATA* Jacq. (*Labiées*). Petite mélisse des créoles de Cayenne. Plante pectorale, emménagogue, céphalique. En infusion dans les digestions difficiles. Introduit des Indes Occidentales.

ALSODEIA FLAVESCENS Spr. (*Violariées*). Pas de nom créole connu. Amer astringent. Ecorce fébrifuge.

AMARANTHUS BRASILIENSIS Moq. (*Amaranthacées*). Pas de nom créole. Toute la plante est astringente.

ANDIRA INERMIS H. B. et K. (*Légumineuses-Césalpiniées*). Pas de nom vulgaire connu. Graine âcre, très émétique, *vermifuge*, dangereuse à haute dose. Voir **Angelin**.

APOCYNUM MACULATUM Descourt. ; *ECHITES MACULATA* A. DC. (*Apocynées*). Suc laiteux enivrant (à étudier). On l'emploie pour expulser les épines qui ont pénétré dans les pieds ou dans les mains. On considère ce suc comme hémostatique; les feuilles écrasées passent pour posséder la même propriété.

ARTHANTE BREDEMERYI Miq. ; *PIPER BREDEMERYI* Jacq. (*Pipéracées*). Pas de nom créole. Feuilles sudorifiques, hémostatiques et antiblennorrhagiques.

B

Bagasse (lait de). — *BAGASSA GUIANENSIS* Aublet (*Artocapées*). Voir **Abérérou**.

Balai-doux. — *SCOPARIA DULCIS* L. et *VERONICA AMERICANA* Schwein. (*Scrophularinées*). *Herbe à Balai*, *Petit balai à graines*, *Herbe à Balai sauvage*. Tisane antiblennorrhagique. Toutes les parties de la plante sont émétiques et employées dans le pays surtout pour faire vomir les enfants. On en fait également des gargarismes antiodontalgiques. Les feuilles en sont amères. La décoction de la racine astringente et mucilagineuse qui entre

dans la composition de la tisane antiblemnorrhagique est recommandée contre l'écoulement trop abondant des règles. C'est surtout en réalité un adoucissant. Les feuilles sont employées en infusion dans les affections fébriles.

Balisier. — *CANNA INDICA* L. (*Scitaminées*). Racines diurétiques. On fait des cataplasmes émollients avec les rhizomes. Leur décoction est regardée comme diaphorétique et diurétique. La fécule de la racine constitue l'*arrow-root du Queensland*. Introduit.

Balisier génipa. — *AMOMUM PYRAMIDALE* Lamk ; *RENEALMIA RACEMOSA* A. Rich. (*Scitaminées-Amomées*). Le rhizome aromatique est mis à macérer dans le rhum ou le vermouth ; la boisson ainsi composée est absorbée à jeun contre les douleurs rhumatismales.

Balourou. — *HELICONIA CARIBAEA* Lamk ; *H. BIHAI* L. (*Scitaminées-Zingibéracées*). Racines diurétiques, fibres textiles.

Bambou. — *BAMBUSA ARUNDINACEA* Willd. (*Graminées*) de l'Inde. Une forte décoction des feuilles est emménagogue. Les poils noirs et aigus qui tapissent la face interne des stipules engainantes caduques des feuilles constituent un irritant redoutable, capable de provoquer de dangereux accidents par leur introduction dans les bronches et les poumons où ils s'enkystent. Ils étaient du moins employés comme tel autrefois par les *piayeurs* (sorciers) qui faisaient respirer à leurs victimes l'air où ils avaient répandu la fine poussière de ces poils, ou bien encore les leur faisaient aspirer, en les répandant à la surface d'un liquide chaud (par exemple du café), qu'ils leur offraient.

Bananier. — *MUSA PARADISLACA* L. ; *MUSA SAPIENTUM* L. (*Musacées*). Plante asiatique. Les feuilles sont employées pour panser les vésicatoires. Le fruit vert astringent, surtout par son écorce, est considéré comme abortif. Sa sève est très astringente et hémostatique.

Bancoulier. — *ALEURITES TRILOBA* Forst. (*Euphorbiacées*). Introduit de l'Asie tropicale à Cayenne. Huile de graine légèrement purgative et siccativ.

Barbadine. — *PASSIFLORA QUADRANGULARIS* L. (*Passiflorées*). La racine, qu'on dit un puissant narcotique, est considérée comme un poison dangereux, au point qu'on recommande de ne pas planter de *barbadines* au bord des citernes. A petite dose, elle serait vomitive et ténicidé (?). Cette racine mérite une étude sérieuse et méthodique. Fraîche, elle a une odeur *rappelant celle de la rave*, et serait, d'après Ricord-Madiana, le poison dont se servaient les nègres des Antilles pour se venger de leurs ennemis. On combattrait ses effets nocifs en administrant toutes les deux heures une décoction faite avec une poignée de *Petiveria alliacea*, *Cassia emarginata*, *Andropogon saccharoides*, *Bois-trompette*. Ruz nie formellement la toxicité de la barbadine. (A étudier.)

Basilic. — *OCIMUM AMERICANUM* Benth. (*Labiées*). Cette plante, commune dans les terrains abandonnés, est cordiale, béchique, aromatique, céphalique, et, dit-on, diurétique et emménagogue. Sa décoction sert à *déterger les ulcères*, et ses feuilles contuses résoudraient les tumeurs, agit évidemment par son huile essentielle comme antiseptique. (Introduite de l'Amérique australe.)

Basilic sauvage. — *MATOURIA PRATENSIS* Aublet; *STEMODIA PUSILLA* Benth. (*Scrophulariées*). Considéré du temps d'Aublet comme un très bon vulnéraire. Les créoles conseillent encore l'infusion théiforme des fleurs et des feuilles contre la migraine. La décoction des racines est recommandée en gargarisme contre les inflammations buccales. Enfin on emploie encore aujourd'hui la plante comme vulnéraire. (*Antiseptique des plaies par son essence.*)

Batoto. — *PHYSALIS PUBESCENS* L. (*Solanées*). Racines amères, apéritives, toniques, fébrifuges, très employées dans le pays. Elles contiennent la *physaline*, recommandée autrefois comme succédané de la quinine dans les fièvres intermittentes. C'est une poudre amorphe d'un blanc jaunâtre, d'une amertume persistante, soluble dans l'éther et l'alcool, beaucoup moins dans

l'eau bouillante, très-peu dans l'eau froide. Les baies sont, dit-on, puissamment diurétiques. On prétend que quatre baies soulageraient les coliques néphrétiques, et que trois feraient cesser la rétention d'urine (?). L'infusion des sommités est employée comme diurétique. Plante introduite de l'Amérique boréale.

Baume; Grand-Baume. — CROTON ORIGANIFOLIUS Lamk et CROTON HUMILIS L., variété *origanifolius* (*Euphorbiacées*). Sudorifique recommandé dans le pays; sert à préparer des bains aromatiques.

Belle-de-nuit. — MIRABILIS DICHOTOMA Gater.; M. JALAPA L. (*Nyctaginées*). «Herbe de quatre heures» des créoles. Purgatif drastique et dépuratif par sa racine. Plante employée contre l'hydropisie et la goutte; elle est classique sous le nom de *nyctage faux jalap*.

Bilimbi. — AVERRHOA BILIMBI L. (*Géraniacées*). Plante introduite des Indes Orientales. Le sirop des fruits est très-préconisé dans les cas de maladies inflammatoires, surtout contre les hépatites. On emploie aussi la décoction avec du riz non pelé comme un remède excellent contre les mêmes maladies; on l'emploie aussi toutes les fois qu'il s'agit de tempérer la fièvre et de modérer les diarrhées et les coliques bilieuses.

Bois-balle. — GUAREA TRICHILIOIDES L.; TRICHILIA GUARA L. (*Méliacées*). Les parties laiteuses de la plante sont considérées comme un poison corrosif. Le contre-poison serait une infusion de bourgeons de médecinier (*Curcas purgans*). En tout cas, le suc laiteux et l'écorce de la racine constituent un purgatif et un émétique violent, considéré comme emménagogue et même comme abortif. En décoction, ses effets seraient atténués. Cette action a déjà été signalée par Aublet. Cette plante serait un remède héroïque contre l'asthme. En voici l'emploi contre cette affection: on pile les feuilles fraîches, on les mélange avec du miel et on prend une cuillerée matin et soir; on ajoute dans la journée, de temps en temps, une tasse d'une décoction légère des feuilles. (Renseignements dus à M. de Saint-Quentin, créole de la Guyane, trésorier des Invalides à Marseille, 1896.)

Bois-batiste ou Baptiste. — *HYPERICUM CAYENENSE* L.; *VISMIA CAYEN-
SIS* Pers. (*Hypéricinées*). Bois-sang, bois-la-fièvre, bois
d'acajoës. Gomme-gutte d'Amérique. — Exsudat résineux,
jaune, purgatif. On l'emploie extérieurement pour apaiser les
démangeaisons des dartres; la décoction des feuilles est
recommandée contre les fièvres intermittentes (Aublet).
L'exsudat frais est appliqué avec succès sur les blessures.
(Cicatrisant, antiseptique.)

Bois-calumet. — *MABEA PIRIBI* Aublet et *M. TAQUARI* Aublet (*Euphor-
biacées*). Le latex de ces deux plantes est assez riche en caout-
chouc. L'écorce, amère et astringente dans les deux espèces,
passe pour fébrifuge. (A étudier à ces deux points de vue.)

Bois-canon. — *CECROPIA PELTATA* L. (*Urticacées*). Le suc caustique
du tronc est employé contre les verrues et les dartres. Les
feuilles et l'écorce sont un astringent employé comme anti-
blennorrhagique.

Bois-canot. — *LIRIODENDRON TULIPIFERA* L. (*Magnoliacées*). Grand
et beau végétal introduit d'Amérique Nord. Écorce aromatique,
amère, contenant, d'après Lloyd : 1^o la *lyriodendrine* de
Emmett, principe neutre, non azoté, cristallisé et fébrifuge,
abondant surtout dans l'écorce de la racine, et que Lloyd
appelle résine âcre; 2^o un alcaloïde, la *tulipiférine*, mal
connu; 3^o une huile essentielle et une matière colorante, jaune.
L'eau distillée de cette écorce servait autrefois à parfumer les
liqueurs. Les feuilles contuses sont employées contre la cépha-
lalgie. C'est un médicament inscrit dans la Pharmacopée des
États-Unis.

Bois-chandelle. — *ERITHALIS FRUTICOSA* L. (*Rubiacées*). Bois dur,
résineux, agréablement odorant (résine à étudier). On en fait
des torches.

Bois creux. — *LISIANTHUS ALATUS* Aublet (*Gentianées*). Voir ce mot.

Bois jaune piquant. — *ZANTHOXYLUM FRAXINEUM* Willd. (*Rutacées*).
Écorce astringente, à saveur âcre, excitant la salivation.

Employée comme antirhumatismale, sudorifique et diurétique en poudre à la dose de 0 gr. 60 en trois fois, ou en décoction (10 p. 500). On la considère comme odontalgique. Bois et feuilles sudorifiques et vulnéraires. Remède classique et officinal aux États-Unis; son histoire est longuement faite dans tous les traités de matière médicale.

Bois-nivré. — Sous ce nom, l'on confond généralement plusieurs plantes d'un usage courant chez les Galibis, les Boschis ou les nègres d'habitation, pour étourdir ou empoisonner le poisson des rivières. Ce sont d'abord divers *Galega* (*Légumineuses*), entrés autres le *GALÉGA SERICEA* Buch-Ham. ou *TEPHROSIA PURPUREA* Pers.; *G. SINGAPOI* Buchoz ou *T. TOXICARIA* Pers.; *G. FRUTESCENS* Mill. ou *T. FRUTESCENS* D. C., dont la racine est employée. Les feuilles jeunes du *G. FRUTESCENS* se mangent soit crues, en salade, soit cuites en guise d'épinards. Assez commune au Maroni. Le *G. CINEREA* L. ou *TEPH. CINEREA* Pers. est cultivé, d'après Aublet, sur les habitations pour les besoins de la pêche. C'est également la racine qui est employée. Dans la même famille des *Légumineuses*, on emploie pour le même usage, le *Sinapou* (*TEPHROSIA TOXICARIA* Pers.), dont la tige en décoction légère est employée contre les palpitations, et constituerait un bon succédané de la digitale. La *PISCIDIA ERYTHRINA* L., employée surtout par les Boschis et les Galibis, est recommandée dans la médecine créole; la teinture alcoolique de l'écorce ou des racines constitue en effet un analgésique remarquable dans les cas d'odontalgie et de névralgie, et un calmant soporifique dans les cas d'insomnie. Le *ROBINIA* NICOLÉ Aublet a des racines toxiques employées pour la pêche. Cette espèce a été étudiée magistralement par le très regretté Geoffroy : il en a extrait la *nicouline*, principe stupéfiant qui se range à côté des alcaloïdes de l'opium, de l'*atropine*, de l'*aconitine*, de la *nicotine*, de la *conicine*¹. Parmi les *bois-nivré* ou *bois à enivrer*

1. *Annales de l'Institut Colonial* de Marseille, 1895.

le poisson, citons les *conami*, de la famille des Euphorbiacées : le *CONAMI-BRASHIENSIS* Aublet ou *PHYLLANTHUS CONAMI* Sw.¹, dont le suc laiteux et âcre est employé comme dépuratif. Commune dans le haut Maroni, cette plante est contusée entre deux cailloux, puis rassemblée en longs balais dont on bat l'eau des ruisseaux ou des rivières, qu'on a généralement le soin de barer au préalable. Le suc des Euphorbiacées est d'ailleurs généralement nuisible aux poissons² et on emploie au même usage les *Ph. urinaria* L. et *Ph. virosus* Roxb. Le Conami indien, employé surtout par les Galibis, est l'*EUPHORBIA COTINOIDES* Miq. Enfin, le *CLIBADIUM SURINAMENSE* L. (*Composées*), commun sur les bords du Maroni, est encore un Conami. Le *Phyllanthus guyanensis* Klotsch se confond avec le *Conami brasiliensis*. Aublet cite un conami qu'il nomme *Coutenbou* (*Balliera aspera* Aubl.), plante à odeur de céleri, à goût amer, qui sert à enivrer le poisson. C'est le *Clibadium asperum* D. C. employé ainsi que le *Clib. sylvestre* Baill. (*Bailliera sylvestris* Aublet.)

Bois piquant; Bois amer. — Cette dénomination vulgaire s'applique à deux espèces, le *ZANTHOXYLUM PERROTETII* D. C. et le *ZANTHOXYLUM HERMAPHRODITUM* Willd., toutes deux de la famille des Rutacées-Simaroubées, et fondues le plus souvent dans *ZANTHOCARIBÆUM* Lamk. Les travaux de MM. Heckel et Schlagdenhauffen³ ont fait connaître la constitution chimique de l'écorce fébrifuge de ces deux végétaux, produit qui entre de plus en plus dans la pratique médicale à la Guyane. L'écorce, amère, contient deux principes actifs : 1^o la *zanthopicrite*; 2^o la *zanthopicrine*. La solution aqueuse de l'alcaloïde (zanthopicrine) injectée par voie hypodermique à la dose de 0 gr. 005 à une gre-

1. Ce végétal, avec quelques autres *Phyllanthus*, est employé aux mêmes usages aux Antilles.

2. Voir, à cet égard, l'étude de MM. Ed. Heckel et Boinet sur l'action toxique des suc de Euphorbe dans le Bulletin de l'Association française pour l'avancement des sciences, 1894.

3. *Comptes rendus de l'Acad. des sciences*, août 1884, et *Ann. Inst. Col.*, 1897.

nouille produit rapidement une paralysie générale. La respiration et la circulation se ralentissent puis cessent, et la mort survient au bout d'une demi-heure. L'effet est le même sur les lapins et les cobayes. Ces auteurs ont tiré de l'écorce, outre l'alcaloïde et la zanthopierite, principe amer cristallisable des écorces jeunes, une substance résineuse azotée, soluble dans l'eau, jouissant des caractères chimiques des alcaloïdes. Si elle en diffère par ses propriétés physiques, elle s'en rapproche par son action physiologique. En résumé, l'écorce est un antifebrile puissant, regardé à tort par les créoles comme l'équivalent de la quinine. C'est en réalité un excellent tonique et un fébrifuge auquel on peut recourir pour certaines formes de la fièvre palustre. On la fait macérer dans le rhum, le vin blanc ou le vermouth, et la boisson ainsi obtenue est recommandée contre les fièvres intermittentes dans les cas où la quinine ne produit plus d'effet.

Bois rouge; Triane; Houmouri. — HUMIRIA BALSAMIFERA Jaum. St-Hil. (*Humiriacées*). Décoction de l'écorce contre les maux de gorge, Voir Houmouri.

Bois Saint-Martin. — BITTERA FEBRIFUGA Bélanger; PICRAENA EXCELSA Lindl. (*Rutacée-Simaroubée*). Plante fébrifuge. C'est le *Quassia de la Jamaïque* : drogue bien connue dont l'étude est faite dans tous les traités classiques de matière médicale.

Bois-savane. — AGNANTHUS PYRAMIDATUS Ait.; CORNUTIA PUNCTATA Willd. (*Verbénacées*). Plante émolliente et rafraîchissante.

Bois-savon. — LONCHOCARPUS LATIFOLIUS H. B. et Kunth; LONCH. OXYCARPUS DC. (*Légumineuses-Papilionacées*). Feuilles irritantes, purgatives, vomitives. Le bois coupé en fragments fait mousser l'eau comme le savon. C'est également un *bois-nivré*, mais beaucoup moins employé que ceux que nous avons cités plus haut. Contient de la *saponine* (?) (à étudier de près). Existe à la Guadeloupe et à la Martinique.

Bois-tabac; manaba. — *MANABEA VILLOSA* Aublet; *ÆGIPHILA VILLOSA* Vahl (*Verbenacées*). Excitant sudorifique par ses feuilles.

Bouquet-corail. — *JATROPHA MULTIFIDA* L. (*Euphorbiacées*). Petit médicinier. Les graines fraîches sont purgatives, émétiques. Mûres et sèches, elles deviennent dangereuses et contiennent une huile âcre et drastique, dont l'effet, d'après les créoles, serait enrayé par l'absorption d'un verre de vin blanc.

Bouquet-soda ou soldat. — *ASCLEPIAS CURASSAVICA* L. (*Asclépiadées*). Ipeca sauvage. La racine est purgative et vomitive. La décoction en est astringente et est recommandée en injections dans les leucorrhées. Introduit de l'Amérique australe. Voir **Ipeca-nègre**.

Bourghoumy. — *INGA BURGONI* D. C. (*Mimosées*). Fruits astringents, préconisés contre les phlegmasies catarrhales, la diarrhée et la dysenterie.

BACOPA AQUATICA Aublet (*Scrophulariées*). Voir **Herbes aux brûlures**. Plante adoucissante employée en cataplasmes contre les gerçures, les crevasses et les brûlures.

BOERHAAVIA HIRSUTA Lin. (*Nyctaginées*). Antictérique. Feuilles en cataplasmes contre les indurations du foie.

BOERHAAVIA DIFFUSA Sw. (*Nyctaginées*). Racines emménagogues, diurétiques et sudorifiques. Voir **Ipeca**.

BYRSONIMA VERBASCIFOLIA Rich. et Juss. (*Malpighiacées*). Bois astringent et vulnéraire. Écorce fébrifuge. (A étudier.)

BYRSONIMA SPICATA Rich. et Juss. (*Malpighiacées*). Cette plante, sans nom vulgaire connu, contient beaucoup de tanin. Les fruits, acides et astringents, sont employés contre la dysenterie.

Brinwillière. — Voir *Spigelia anthelmia* L.

BRUNFELSIA AMERICANA L. (*Solanacées*). Pas de nom créole. Baies sucrées dont on fait un sirop astringent employé dans le cas de diarrhées rebelles.

Buisson de la Guyane. — *ECHITES SYPHILITICA* L. (*Apocynées*). Décoction des feuilles et des jeunes tiges antisypilitique. L. Plan-

chon (*Les Apocynées*, p. 178) dit que c'est une plante très riche en latex et ajoute que De Candolle doute qu'elle appartienne au genre *Echites*. (A étudier.)

C

Cacao sauvage. — *PACHIRA AQUATICA* Aublet (*Sterculiacées*). Plante entière en décoction alexitére; analysée par Bocquillon Limousin.

Cacatin. — *FAGARA PENTANDRA* Aublet; *FAGARA GUYANENSIS* Lamk. (*Rutacées*). Fagarier, poivre nègre. Résine astringente et vulnérable. La plante donne des semences noires, luisantes, huileuses (à étudier). Les parois des capsules sont piquantes et aromatiques (Aublet). C'est peut-être *Zanth. hermaphroditum* Willd.

Café. — *COFFEA ARABICA* L. (*Rubiacées*). Infusion théiforme des graines vertes contre les migraines (caféine), la fièvre (tanin) et les accès de goutte. Introduit.

Caimite. — *CHRYSOPHYLLUM CAINITO* L. (*Sapotacées*). Écorce tonique, excitante. Amande amère (à étudier).

Calalou; calou. — *HIBISCUS ESCULENTUS* L. (*Malvacées*). Plante émolliente, cultivée comme aliment et très employée comme simple mucilagineux rafraîchissant: feuilles en cataplasmes émollients, les racines remplacent celles de la guimauve. Les fleurs sont employées en infusion contre les phlegmasies des muqueuses. La décoction des fruits est recommandée aux poitrinaires (?). La décoction des feuilles s'administre en lavements rafraîchissants. Les créoles recommandent aux gens affaiblis par les excès, les fruits coupés, bouillis dans la sauce de pois verts, à laquelle on ajoute une laitue, de la chicorée, un jaune d'œuf et un peu de cannelle et de sucre. Le fruit bouilli dans le lait est recommandé soir et matin, pour le rhume, ou en guise de lait de poule pour les estomacs des convalescents.

Calalou-diable. — *MALVASISCUS ARBOREUS* Cav. (*Malvacées*). Un liniment à base de cette plante est usité pour les brûlures.

Calebassier. — *CRESCENTIA CUJETE* L. (*Bignoniacées*). Plante diurétique, employée contre l'hydropisie et la diarrhée. Chair du fruit pâteuse, purgative, vomitive et vermifuge. Elle entrait, du temps d'Aublet, dans la composition du sirop de calebasse, encore recommandé par les créoles.

Calebasse-colin. — *COUROUPITA GULANENSIS* Aublet (*Myrtacées*). Boulet de canon, abricot-macaque. Pulpe et graines rafraîchissantes. Fleurs très parfumées.

Calebasse-terre. — *LAGENARIA VULGARIS* Ser. (*Cucurbitacées*). Graines contre l'hydropisie. Suc violemment purgatif. Pulpe vénéneuse entourant les graines. On emploie quelquefois les graines comme ténicides (*péporésine*, d'Heckel).

Camara. — *ACRODICLIDIUM CAMARA* Schomb. (*Laurinées*). Bois amer, aromatique (à étudier). On conserve ses fruits fendus et desséchés pour les employer dans les cas de dysenterie. L'*A. chrysophyllum* Meiss. constitue l'un des bois de *Sassafras* de Cayenne; il est aromatique et amer. (Il conviendrait de l'étudier comparativement avec le précédent et avec les autres *Sassafras*, voir page 70.)

Campêche. — *HÆMATOXYLON CAMPECHIANUM* L. (*Légumineuses*). Bois et écorce astringents, recommandé contre les diarrhées chroniques.

Cananga. — *CANANGA OUREGOU* Aublet (*Anonacées*). Feuilles aromatiques, excitant du système nerveux, donnent une essence remarquable. (Il conviendrait de voir si les fleurs de cette espèce pourraient remplacer celles du *Cananga odorata* Roxb., originaire des Moluques, qui servent à préparer le *dorri-borri*, la fameuse pommade avec laquelle les Malais se frictionnent les cheveux pour prévenir et guérir les fièvres, et qui fournissent l'essence d'ylang-ylang, préparée aux Philippines.)

Caménaire. — *CAMERARIA LATIFOLIA* L. (*Apocynées*). Existe à la Guyane, à Cuba, Saint-Domingue et à la Jamaïque. La camé-

raire est un arbre à tronc élevé, très commun dans les forêts humides et très riche en suc laiteux, si fortement toxique que les naturels du pays en empoisonnent leurs flèches de chasse. Les singes tués par ces flèches peuvent être mangés impunément après ablation de la chair en contact avec le poison. Ce suc fait partie aussi de certaines mixtures destinées à des usages criminels. Il est singulier que l'on dise le fruit comestible quoique purgatif. Il sera prudent de s'en méfier (Jousset).

Canari macaque. — *LECYTHIS GRANDIFLORA* Aublet (*Myrtacées*). Pulpe acidule, rafraîchissante. L'infusion des fleurs est recommandée contre les ophtalmies. Les graines sont comestibles; l'émulsion en est préconisée contre les affections des voies urinaires. On les dit douées de propriétés narcotiques (ce dernier point est à contrôler et à étudier).

Canne Congo. — *COSTES ARABICUS* L. (*Scitaminées-Zingibéracées*). Les racines sont amères. C'est un tonique puissant, très employé dans le pays. Le rhizomé a une fine odeur de violette. On en fait une tisane antibleorrhagique, dépurative et diurétique. Introduit de l'Inde.

Canne-feu. — *DIEFFENBACHIA SEGUINE* Schott; *CALADIUM SEGUINUM* Vent. (*Aroïdées*). Entre, d'après Baillon, dans la composition du curare. Plante à suc caustique et vésicant redoutable. Les *C. scandens* Willd. (introduit de l'Afrique tropicale) et *Philodendron hederaceum* Schott ont les mêmes propriétés. (À étudier.)

Canne à sucre — *SACCHARUM OFFICINARUM* L. (*Graminées*). Le sucre en poudre ou la cassonade blanche sont considérés comme détersifs. A l'intérieur, on considère la cassonade brune comme vermifuge. On emploie le sucre finement pulvérisé en insufflations sur les taies de la cornée. Enfin on recommande contre les rhumatismes un mélange de sucre et de mélasse, de savon noir et de tafia, en frictions.

Canelle-giroflée. — *DICYPELLIUM CARYOPHYLLATUM* Nees (*Laurinées*). Le bois a l'odeur de la rose. L'écorce, très aromatique, a un

goût poivré. C'est un tonique très énergique. Cette écorce renferme de l'*huile essentielle* à laquelle elle doit son odeur aromatique, une *résine* qui lui donne sa saveur chaude et poivrée, de la gomme et du tanin. Deseourtiz la cite comme contrepoison de la racine de *barbadine* (*Passiflora quadrangularis* L.); elle entre dans la composition du curare du haut Amazone.

Caraïpé. — CARAIPA ANGUSTIFOLIA Aublet (*Ternstroemiacées*). Écorce et racine astringentes employées contre la dysenterie.

Carambol. — AVERRHOA CARAMBOLA L. (*Géraniacées*). Plante introduite des Indes Orientales. Le sirop des fruits est préconisé à bon droit contre les fièvres bilieuses. C'est un excellent antiscorbutique. A, du reste, par son fruit, les mêmes applications que son congénère *A. Bilimbi*. Voir ce dernier mot.

Carapa. — CARAPA GUIANENSIS Aublet (*Méliacées*). L'huile des graines, épaisse, amère, unie au rocou, sert aux Galibis à enduire les cheveux et la peau pour la protéger contre la piqure des moustiques et les attaques des chiques. L'écorce, tannique, est amère, fébrifuge, et contient la *carapine* (Robinet), principe amer, très soluble dans l'alcool et l'éther, insoluble dans l'eau. L'acide acétique la dissout sans l'altérer, et l'eau la précipite de cette solution. La décoction des feuilles du carapa est employée pour laver les plaies et les ulcères atoniques.

Carata. — BROMELIA KARATAS L. (*Broméliacées*). Le suc de la plante est employé pour la cicatrisation des plaies récentes; la teinture alcoolique est employée comme détersive des ulcères. Le suc, qui est amer, pourrait, dit-on, remplacer le savon (contient peut-être de la saponine; à vérifier). Introduit de Panama.

Caractère-des-dames ou Rose changeante. — HIBISCUS MUTABILIS L. (*Malvacées*). Tissus émollientes. Introduit de Chine.

Carmentine rouge. — JUSTICIA COCCINEA Aublet; JACOBINIA COCCINEA Hiern (*Acanthacées*). Cette plante, qui croît dans les lieux humides de l'île de Cayenne, est un excellent stomachique amer.

(A étudier.)

Carmentin ou Carmentine. — JUSTICIA PECTORALIS Jacq. ; *Dianthera pectoralis* Gmel. (*Acanthacées*). On en fait un thé pectoral et un sirop renommé.

Casse. — CASSIA FISTULA L. (*Légumineuses*). Cultivé. Purgatif doux, laxatif bien connu. Introduit de l'Asie tropicale.

Casse. — CASSIA BRASILIANA Lamk ; CASSIA GRANDIS L. (*Légumineuses*) : Pulpe amère, d'un goût désagréable, purgative ou laxative. Introduit de Panama.

Casse-Para. — CASSIA JAVANICA Aublet (*Légumineuses*). Mêmes usages que le Canéficier officinal. Sans doute la même que *C. grandis* L.

Caïña. — 1^o CHIOCOCCA RACEMOSA L. (*Rubiacées*), dite Caïña des Antilles, sans nom créole. Les racines sont un violent drastique.

2^o CHIOCOCCA ANGUIFUGA Mart. (*Racines de Caïña du Codex*). Cette racine est aère et fétide étant fraîche. Desséchée, elle présente d'abord un peu le goût du café, puis elle devient nauséuse. L'infusion est un émétique drastique violent. On l'emploie avec beaucoup de succès contre les hydropisies essentielles. Ces deux espèces, dites, la première, *Caïña des Antilles*, et la seconde (qui est officinale), *Caïña du Brésil*, existent ensemble à la Guyane. Malgré la différence de leurs propriétés médicinales réunies, elles ont la même composition chimique. (Étude à reprendre comparativement pour les deux *Chiococca*.)

Cèdre blanc. — ICICA ALTISSIMA Aublet (*Térébinthacées-Burséracées*). Résine aromatique employée fraîche en émulsion par décoction dans l'eau contre les affections des bronches et des poumons. C'est la *Caragne blanche* de Baillon qu'il ne faut pas confondre avec la *Caragne verte* de la Nouvelle-Espagne, qui est fournie par l'*Amyris Caragna* Humb.

Centaurée ; centaurelle de Cayenne. — Les créoles désignent sous ce nom plusieurs plantes qui semblent jouir de propriétés toniques et fébrifuges ; ce sont les Gentianées suivantes, qu'il faudrait

étudier comparativement avec la petite centauree et les autres plantes médicinales françaises appartenant à la même famille :

1° *EXACUM GUIANENSE* Aublet. Infusions recommandées. Aimer, fébrifuge; très employé.

2° *EXACUM TENUIFOLIUM* Aublet. C'est la centauree violette de Cayenne. Aimer, fébrifuge: très employée.

3° *COUTOUBEA SPICATA* Aublet; *EXACUM SPICATUM* Wahl. Centauree blanche de Cayenne, propre aux lieux humides. Plante très amère, stomachique et vermifuge. C'est, dit Aublet, à propos de cette dernière plante, un remède excellent pour rétablir le cours des règles (emménagogue).

4° *COUTOUBEA RAMOSA* Aublet jouit des mêmes propriétés. C'est la centauree rouge des créoles. Toutes ces plantes devraient être étudiées de près.

Cerise carrée. — *EUGENIA MICHELII* Lamk; *E. UNIFLORA* L. (*Myrtacées*). Pitange du Brésil. Fruit acide, rafraîchissant. Plante aromatique.

Cerise ronde. — *MALPIGHIA PUNICIFOLIA* L. (*Malpighiacées*). L'écorce laisse exsuder une gomme pectorale recommandée. (A étudier sérieusement.)

Cestreau. — *CESTRUM NOCTURNUM* L. (*Solanées*). Narcotique peu employé aujourd'hui, combiné autrefois au *Datura* par les *piayeurs*. On appelle de ce dernier nom les nègres sorciers ou ensorceleurs et empoisonneurs. Introduit de l'Amérique australe.

Chevelure-de-Vénus. — *IPOMEA VIRIDIS* Choix. (*Convolvulacées*). Les feuilles sont dites détersives; les racines donnent une poudre sternutatoire. (A étudier.)

Citronnier. — *CITRUS MEDICA* Lin. (*Rutacées*). Écorce employée en bols fébrifuges.

Citronnelle. — Sous ce nom, on désigne communément trois plantes différentes : 1° l'*ANDROPOGON SCHENANTHUS* L. (*Graminées*), introduite, qu'on emploie en infusions sudorifiques et

contre les flux diarrhéiques ; 2° sa variété l'AND. CITRIODORUS Hort. ex Desf., dont on fait des infusions sudorifiques, et 3° la VERBENA TRIPHYLLA L'Hérit. (*Verbéracées*), dont la décoction est recommandée en lotions contre le *pian rouge*. M. Jousset dit, à propos de l'*Androp. Schoenanthus*, qu'on prépare avec les feuilles vertes ou sèches une infusion théiforme, stimulante et antispasmodique, dont l'usage est journalier dans les hôpitaux maritimes. Cette infusion, d'un goût agréable, d'une odeur parfumée, peut remplacer le thé, auquel certaines personnes la préfèrent. Il ajoute : « Mentionnons en passant que notre ami et « distingué collègue, M. le D^r Heckel, a préparé, avec les « mêmes feuilles, en Nouvelle-Calédonie, un hydrolat et une « huile essentielle qui ont été utilisés comme succédanés, le « premier de l'eau de menthe, le second de l'essence de citron, « et qu'il a employé avec succès l'hydrolat dans le pansement « des plaies ulcérées longues à se cicatriser. (*Loc. cit.*, p. 13 et « 14.) » C'est là un pansement rendu antiseptique par l'essence de citronnelle.

CLEOME FRUTESCENS Aublet (*Capparidées*). Plante commune dans les fossés de la ville de Cayenne. Les fruits écrasés sont vésicants. Le suc de toute la plante et particulièrement des feuilles est employé comme vésicant à la place des cantharides dont il n'a pas l'action fâcheuse sur les voies urinaires. (Plante d'un haut intérêt, à étudier méthodiquement en se basant sur les principes connus dans les Capparidées.)

CLUSIA PANAPANARI Choisy ; C. MACROCARPA Spreng. (*Guttifères*). Donne un suc jaunâtre (à étudier) qui se rapproche de la gomme-gutte par sa couleur et ses propriétés purgatives.

Coachi. — QUASSIA AMARA L. (*Rutacées-Simarubées*). Le bois, amer, réduit en copeaux, remplace le houblon dans la fabrication de la bière, surtout en Angleterre. On en emploie la décoction en lotions contre les *malingres* et les *ulcères vénériens*. L'infusion amère de ce bois et surtout des racines fraîches est préconisée

contre les fièvres rebelles. C'est un amer tonique, apéritif et fébrifuge. On en extrait l'alcaloïde connu sous le nom de *quas-sine*.

Codio. — ASCLEPIAS CURASSAVICA L. (*Asclépiadées*). (Voir **Bouquet-soldat**.) Le suc laiteux de la plante est préconisé contre les cors aux pieds.

Cœur vert. — NECTANDRA RODIEI Schomb. (*Laurinées*). Bibiru des Arrouagues. Le principe amer de l'écorce est un alcaloïde, la *bébérine* ou *bibérine* identique à la *buxine*, d'après Walz, et à la *pélosine* du *Cissampelos Pareira* d'après Flückiger. Dans le bois même, M. Maclagan a trouvé un autre alcaloïde, la *nectandrine*, qui existe à l'état de traces dans la jeune écorce. Les graines contiennent de l'*acide bébérique*. L'écorce est entrée dans la pharmacopée des Guyanes hollandaise et anglaise (*Cortex beberi*), comme tonique, amère et fébrifuge. Elle renferme, outre la *bébérine*, du *tanin* et une *résine*.

Comou. — OENOCARPUS BACABA Mart. (*Palmiers*). L'émulsion de la pulpe des fruits est très rafraîchissante. Ces fruits, de la grosseur d'une olive, sont très recherchés par les habitants de Cayenne. La graine est enveloppée d'une matière blanchâtre; c'est cette matière que l'on mélange à l'eau, après y avoir fait bouillir le fruit, pour préparer le lait de coco. Ce lait, qui rappelle beaucoup le chocolat, est très nourrissant et excellent au goût. Les créoles en sont très friands; breuvage très adoucissant, tempérant.

Les mêmes usages sont communs aux fruits et graines d'EUTERPE OLERACEA Mart., autre palmier de la Guyane appelé **Pinot**.

Concombre (petit). — CUCUMIS ANGURIA L. (*Cucurbitacées*). Concombre épineux. Le suc du fruit, mêlé à l'huile, s'applique sur les contusions. Introduit d'Afrique tropicale.

Congono. — PIPER TRIFOLIUM L. (*Pipéracées*). Commun sur les murailles et les vieux troncs d'arbres. Thé purgatif. S'emploie

à l'extérieur sur les bubons vénériens. Cet usage est signalé par Aublet chez les nègres de Madagascar. (*Peperomia trifolia* Diet.)

Conguéricou. — *XYLOPIA FRUTESCENS* Aublet (*Anonacées*). (*Alasa pegretroe* en Caraïbe). Fruits aphrodisiaques et servant d'épices. On les recommande ainsi que les bourgeons contre les affections catarrhales des muqueuses urinaires. On les emploie aussi en décoction avec le *Galanga* contre la carie dentaire.

Copahu. — Plusieurs plantes de la Guyane portent ce nom et fournissent un baume employé généralement aux mêmes usages :

1° *COPAIFERA GUYANENSIS* Desf. (*Légumineuses*) donne une oléorésine par incision du tronc. On l'emploie contre la gonorrhée.

2° *COPAIFERA BRACTEATA* Benth. donne un baume dont l'émulsion, par décoction, est recommandée contre les affections pulmonaires.

3° *COPAIFERA PUBIFLORA* Benth. jouit des mêmes propriétés.

4° *COPAIFERA OFFICINALIS* L. se rencontre sur les bords du Maroni.

Il est inutile d'insister sur des produits (oléorésines) qui sont si connus et si bien étudiés.

Copaïa. — *BIGNONIA COPAIA* Aublet; *JACARANDA COPAIA* Don (*Bignoniacées*.) C'est l'*onguent pian* de Cayenne. L'écorce des jeunes branches est émétique et purgative. Elle est très employée en poudre comme antisiphilitique. Les nègres, dit Aublet, emploient le suc des feuilles pour préparer un extrait qui s'applique en frictions ou en cataplasmes en cas de pian. Introduit de Panama.

Coquelicot. — *MELASTOMA GRANDIFLORUM* Aublet; *RHYNCHANTHERA GRANDIFLORA* D. C. (*Mélastomacées*). Fleurs en tisanes très appréciées contre les bronchites, pneumonies. On en fait un bon sirop béchique.

Corossol. — *ANONA MURICATA* L. (*Anonacées*). Fruit mûr, agréable, antiscorbutique et fébrifuge. Vert, on le fait sécher et on le

conserve sous forme de poudre. Il constitue ainsi un antidysentérique puissant et un bon vermifuge. Les feuilles, narcotiques, à odeur forte, s'emploient en infusions antispasmodiques et calmantes. On les applique également en cataplasmes sur les panaris. Le suc frais des branches et des rameaux est irritant.

Coton herbacé. — *Gossypium herbaceum* L. (*Malvacées*). Graines en fumigations contre les tumeurs indolentes. On affirme que ces graines seraient un poison pour les porcs. Fraîches, elles augmenteraient le lait des nourrices. Les bourgeons se donnent en tisanes diurétiques. Les racines constituent un des prétendus abortifs du pays. Leur action a été niée, et est, tout au moins, douteuse. Le Dr Bonchellez a employé ces racines comme fébrifuge et en a obtenu d'excellents résultats. Elles sont bonnes aussi dans les cas d'aménorrhée et de métrorrhagie puerpérale. Leur action abortive, niée par les uns, est affirmée par Garrod qui prétend qu'elles provoquent des contractions utérines, et par Schaw qui les compare à l'ergot de seigle. Introduit d'Asie tropicale.

Coton rouge. — *Gossypium barbadense* L. (*Malvacées*). Bourgeons diurétiques. D'après Aublet, l'émulsion des graines fraîches serait pectorale et rafraîchissante.

Couépi. — *Colepia guianensis* Aublet (*Rosacées-Chrysobalanées*). Kwépie des Bosch. Amande très amère (à étudier).

Couma. — *Couma guianensis* Aublet (*Apocynées*). Bel arbre dont le latex résineux paraît donner une gutta.

Courbaril. — *Hymenaea courbaril* L. (*Légumineuses*). La résine extraite des racines par incision est employée en liniment contre les douleurs rhumatismales. D'autres recommandent, dans le même but, les fumigations de cette résine. L'écorce est purgative, et, dit-on, carminative à petite dose (en infusion). La décoction de l'écorce interne (de l'aubier) est regardée comme un bon vermifuge. La résine fraîche sert à la cicatrisation rapide des plaies. On l'emploie également comme

celle du cèdre blanc (*Caragne blanche* de Baillon), contre les affections pulmonaires. Voir **Cèdre blanc**. La résine et le fruit ont été étudiés par MM. Heckel et Schlagdenhauffen. (Journal *Le Naturaliste*, 1888.)

Cousin Maho; Grand Cousin. — TRIUMPHETTA LAPPULA L. (*Tiliacées*). Les feuilles, fleurs et écorces sont mucilagineuses et astringentes.

Couzou. — PASSIFLORA EDULIS Sims. (*Passiflorées*). Les feuilles sont données en loochs dans les fièvres inflammatoires; on les mêle dans ce but à la verveine, au pied de poule, aux feuilles et à l'huile de palma-christi ou ricin.

Crête-coq. — HELIOTROPICUM INDICUM L. (*Borraginées*). L'infusion des fleurs est recommandée, probablement à cause de son astringence, contre les pertes de sang chez les femmes. Était déjà préconisée par Aublet. Voir p. 119. (À étudier et à rapprocher des travaux de Battandier sur l'*H. europeum* L.)

Crête d'Inde; Crête-dinde. — VERBENA JAMAICENSIS L.; STACHYTARPHETA INDICA Vahl (*Verbénacées*). Cette plante, astringente, rend les plus grands services dans la dysenterie.

Cresson-Para. — SPILANTHES OLERACEA L.; SP. ACELLEA MURF. (*Composées*). Comestible en salade, cette plante passe pour provoquer la salivation, comme le *jaborandi*. (À étudier.)

Cresson-savane. — LEPIDIUM VIRGINICUM L. (*Crucifères*). Plante antiscorbutique et diurétique.

Curarés. — Poisons de différentes compositions, sous forme d'extraits secs, préparés, suivant les tribus qui les emploient, avec des substances différentes, d'origine végétale et animale: la base du poison est végétale et empruntée au suc d'un *Strychnos*. La substance employée par les indigènes de la Guyane est enfermée dans de petites gourdes ou de petits pots de terre. Elle est brune ou noirâtre, dure, à cassure nette, à odeur empyreumatique, à saveur amère. Elle résiste à l'ébullition et se conserve très longtemps sans que ses propriétés se trouvent

atténuées. On a malheureusement, surtout dans le monde des explorateurs, souvent confondu, sous le nom de curare, tous les poisons des flèches indistinctement.

Il existe quatre variétés connues de curare qui sont préparées avec l'écorce de la tige ou de la racine de plantes différentes, parmi lesquelles les *Strychnos* jouent le plus grand rôle comme action physiologique; les autres ne sont que des auxiliaires ou des synergiques de l'action des *Strychnos*. Ces curares sont : 1^o celui du haut Amazone; 2^o de l'Orénoque; 3^o de la Guyane française; 4^o de la Guyane anglaise. Nous nous occuperons particulièrement de celui de la *Guyane française* qui seul nous intéresse ici.

Le curare du haut Amazone a pour base une liane connue sous le nom de *Ramon* et désignée par Baillon sous le nom de *STRYCHNOS CASTELNEANA*. Celui de l'Orénoque est dû aux *STRY. GUBLERI* G. Planchon (pour le curare faible), et *S. TOXIFERA* Schomb. (pour le curare fort).

Le curare de la Guyane française est préparé par les Indiens *Trios* et *Roucouyennes* qui occupent la partie supérieure du Parou resserré, dont l'embouchure se trouve près de l'immense delta de l'Amazone. Cette région a été visitée deux fois (1876-78) par le D^r Crevaux, qui a assisté à la préparation du poison. Il est essentiellement constitué par le suc d'une plante (liane) nommée *Ourari*, qui a été rapportée par Crevaux et déterminée par M. G. Planchon. Il l'a nommée *STRYCHNOS CREVAUXII*. D'après Crevaux, le curare de la haute Guyane française est préparé avec le suc extrait de la racine d'*Ourari*. Les Indiens commencent par mouiller les racines, puis ils enlèvent l'écorce avec un instrument tranchant, et en expriment le suc avec les mains. Celui-ci, après addition de substances peu actives, est chauffé très légèrement puis desséché au soleil. Les plantes accessoires, qui entrent dans la préparation de ce curare, ont été recueillies par Crevaux; elles se rapportent toutes au groupe des Pipéracées et sont désignées, par les

indigènes, sous les noms d'*Alimière*, *Pot-peu*, *Aracoupani*.

Le curare de la Guyane anglaise est à base de *STRYCHNOS TOXIFERA* Schomb. et de *ST. COGENS* Benth. On n'a pas déterminé les plantes auxiliaires qui entrent dans la composition de ce suc.

Le curare n'est pas à proprement parler un médicament, mais c'est un agent physiologique important. Administré à l'intérieur et à faible dose, il n'exerce aucune action sur la muqueuse stomacale et s'élimine rapidement; mais injecté sous la peau, il agit sur la partie périphérique des nerfs moteurs qu'il paralyse complètement. On l'a essayé pour combattre le tétanos et les empoisonnements par la strychnine, mais sans grand succès.

D

Dartrier. — *VATAIREA GUIANENSIS* Aublet (*Légumineuses-Dalbergiées*). La graine, pilée et mêlée à du saindoux, est employée contre les dartres.

Datura. — *DATURA STRAMONIUM* L. et *D. CERATOCALLA* Jacq. (*Solanées*). Plantes narcotiques. Le fruit vert, écrasé, est préconisé contre les pustules charbonneuses. Voir **Stramonia**.

Douvant-douvant; Guinée; Pipi. — *PETIVERIA ALLIACEA* L. (*Phytolacacées*). *Verveine puante*. Plante à odeur d'ail prononcée. Les racines sont considérées comme antispasmodiques, calmantes, fébrifuges, *diurétiques*, emménagogues et même abortives. Les feuilles sont sudorifiques et dépuratives. On emploie les racines comme analgésiques contre les maux de dents. Toute la plante elle-même est donnée en infusion contre les coliques¹.

1. Cette plante qui existe aussi aux Antilles y est connue à la Guadeloupe sous les noms de *Devant-nègre*, *danday*, et à la Martinique d'*Arrada*, *Herbe aux poules de Guinée*; elle y est employée aux mêmes usages.

E

Ebène verte¹. — *BIGNONIA LEUCOXYLON* D. C.; *TECOMA LEUCOXYLUM* Mart. (*Bignoniacées*). (Urupariba au Brésil). Alexitère renommé. L'écorce est regardée comme l'antidote du serpent et du mancenillier. Les habitants recueillent soigneusement les fleurs qu'ils conservent pour en faire des infusions pectorales. Le bois, à aubier blanc entourant un cœur jaune verdâtre, donne, par décoction, un puissant sudorifique (à étudier).

Encens. — *AMYRIS GUIANENSIS* Aublet (*Térébinthacées-Burséracées*). La teinture alcoolique de la résine aromatique est recommandée comme topique des ulcères. On en donne dix gouttes pour un verre de lait aux phtisiques. Elle soulage les asthmatiques. L'*ICICA VIRIDIFLORA* Aublet donne une résine d'odeur très agréable, qui sert comme encens dans les églises. (A étudier.)

Encens grand bois. — *PROTIUM GUYANENSE* March.; *ICICA GUIANENSIS* Aublet (*Burséracées*). Le tronc de cet arbre laisse exsuder, après incision et aussi spontanément, un liquide résineux, limpide, d'une odeur de citron très prononcée, se desséchant rapidement sur l'arbre en une résine blanchâtre, formée de petits cristaux aciculaires et qui brûle avec une odeur d'encens. Cette résine est employée contre la toux et pour faire de la « boucane » à chasser les moustiques. C'est l'élémi du Brésil. Cet arbre fournit aussi probablement la *Tacahamaque* en larmes transparentes, incolores, d'une odeur agréable. C'est une oléorésine qui, comme le produit de l'*I. Aracouchini*, est connue sous le nom de *Tacahamaque incolore huileuse* de Guibourt. Voir *Aracouchini*. Arbre commun sur la côte sablonneuse qui mène de Kourou à Sinnamary.

Envers. — *CIPURA PALUDOSA* Aublet (*Iridées*). Antispasmodique

1. *Greenheart* des Anglais.

éprouvé. On l'emploie, mêlé au laudanum, contre les convulsions des enfants.

EPIDENDRUM BIFIDUM Aublet (*Orchidées*). Pas de nom créole. Le suc est purgatif à la dose d'une cuillerée (Schombgh.). On le regarde comme anthelminthique et diurétique.

Épinards de Cayenne. — 1^o PHYTOLACCA DECANDRA et 2^o PHY. ICOSANDRA L. (*Phytolaccacées*). Le suc de la racine et des baies est purgatif. Introduit, de l'Amérique boréale 1^o et de l'Inde orientale 2^o.

Ergon. — AMARANTHUS OLERACEUS L. (*Amaranthacées*). Les feuilles contuses sont employées pour le pansement des vésicatoires. C'est un rafraîchissant employé en lavements émollients. Introduit des Indes Orientales.

EUGENIA LATIFOLIA Aublet (*Myrtacées*). Bois astringent. (A étudier.)

Euphorbe. — EUPHORBIA PUNICEA Sw. (*Euphorbiacées*). Le suc laiteux est employé contre la teigne. On recommande quatre grains de ce suc mêlés à de la magnésie comme purgatif et contre la syphilis. Introduit de la Jamaïque.

Erythrine graine de corail. — ERYTHRINA CORALLODENDRON L. (*Légumineuses*). D'après Bochefontaine et Rey, l'écorce et la plante contiennent un alcaloïde narcotique agissant sur le système nerveux central, sans atteindre l'excitabilité motrice ni la contractilité musculaire (*érythrine*) et un glycoside *mirarrhine* (Yung). (Voir *Immortelle*.)

F

Figuier maudit. — GLUSIA ROSEA Jacq. Voir *Millepied*.

Feuille à polir. — CURATELLA AMERICANA L. (*Dilléniacées*). Écorce employée à Surinam comme sédative aussi bien que les fleurs dont l'odeur est désagréable : feuilles râpeuses à la face supérieure.

FOTHERGILLA MIRABILIS Aublet (*Melastomacées*). Le suc des feuilles est employé contre la piqûre de certains poissons. C'est le MICONIA FOTHERGILLA Naudin.

Frangipancier blanc; Bois-de-lait. — *PLUMERIA ALBA* Aublet (*Apocynées*). Le suc laiteux et gommorésineux caustique est suspect. On l'emploie néanmoins contre les ulcères, les dartres et la gale. Les fleurs sont acres, à saveur brûlante, caustique. Descourtiz dit que les graines sont préconisées contre les flux sanguins. Écorce des racines, purgative, altérante, dépurative, donnée surtout contre la blennorrhagie. On l'administre sous forme de décoction ou de macération, de poudre, dans l'eau sucrée, le vin ou la bière que l'on prend comme boisson aux repas. On en fait aussi un extrait. On le donne encore contre l'herpès, la syphilis à l'intérieur, à l'extérieur en lotions contre les ulcères syphilitiques. C'est le *PLUMERIA CUNEATA* Sm. (A étudier.)

Frangipancier rose. — *PLUMERIA RUBRA* L. (*Apocynées*). Fleurs béchiques, aromatiques, employées dans un sirop pectoral renommé. Les créoles disent que c'est le remède de l'*échauffement de la poitrine* (sic). Le latex est employé contre les rages de dents, dans les cas de carie. Écorce drastique : c'est celle de la racine qu'on emploie comme dans l'espèce précédente et contre les mêmes affections.

Fromager. — *BOMBAX GLOBOSUM* Aublet (*Malvacées*). Bourgeons diurétiques. Écorce vomitive. On fait, avec la bourre contenue dans les fruits, des oreillers qui servent à provoquer la transpiration.

G

Gaiac. — *DIPTERYX ODORATA* Willd. (*Légumineuses*). Coumarouna. Les graines donneraient une huile excellente contre la dysenterie¹. Très agréablement odorante, cette graine renferme de la *coumarine*. Elle est très étudiée dans les classiques.

Galanga. — *MARANTA ALLOUIA* Aublet; *CALATHEA ALLOUIA* Lindl.

1. Cette huile, que j'ai extraite et qui est en fort minime proportion dans les graines, est concrète, jaune et à odeur de coumarine : il y en a à peine 2 % dans les semences.

(*Scitaminées*). Les rhizomes, tubéreux, féculents, donnent un excellent *salep*.

Génipayier. — GENIPA AMERICANA LIN. (*Rubiacées*). Écorce astringente. La pulpe des fruits (baies grosses comme un petit citron) est employée par les nègres *Bonis* pour faire leur tatouage. Le fruit, dans sa pulpe aigrette et succulente, contient une certaine quantité d'acide malique. On emploie l'infusion de l'écorce et du fruit contre les diarrhées atoniques. Avec les racines, on fait une tisane purgative très recommandée contre la gonorrhée.

Gentiane. — GENTIANA EXALTATA L. ; EUSTOMA EXALTATUM SAL. (*Gentianées*). Les feuilles en décoction constituent un excellent fébrifuge. Introduit d'Amérique boréale.

Gentianelle pourprée. — EXACUM PURPUREUM Lamk. (Voir *Centauree*). C'est le *Schultesia stenophylla* Mart. (*Gentianées*).

Gingembre. — AMOMUM ZINGIBER L. ; ZINGIBER OFFICINALE ROSC. (*Scitaminées*). Stomachique, stimulant, aromatique. Introduit de l'Inde tropicale.

Giraumont. — CUCURBITA MOSCHATA Duchesne (*Cucurbitacées*). On applique la pulpe écrasée en cataplasmes sur le front contre les maux de tête, sur les yeux contre les ophtalmies, et sur les tumeurs de toute nature pour les faire disparaître (empirisme le plus grossier). Les semences sont adoucissantes et laxatives. Les fleurs en infusions sont recommandées contre l'ictère. L'huile des graines est vantée pour faire disparaître les taches de rousseur. Introduit d'Asie tropicale.

Giroflier. — CARYOPHYLLUS AROMATICUS L. ; EUGENIA CARYOPHYLLATA Thunb. (*Myrtacées*). Infusion excitante des bourgeons et des clous (fleurs non épanouies et séchées). Introduit des Moluques.

Gommier ou Bois-cochon. — BURSERA GUMMIFERA LIN. (*Térébinthacées*). L'arbre, qui existe dans les terres hautes, donne une résine d'un rouge foncé qui se rapproche de la *résine élémi* et constitue un vulnéraire très apprécié.

Goupi. — GOUPIA GLABRA Aublet (*Célastrinées*). Plante astringente

La décoction des feuilles s'emploie contre les ophthalmies. Le *G. TOMENTOSA* Aublet donne, par contusion des feuilles, un suc qui est employé pour dissiper l'inflammation des yeux. Les feuilles ainsi que l'écorce sont amères. (A étudier méthodiquement.)

Goyaviers-savanes. — *PSIDIUM PYRIFERUM* L. et *PSID. POMIFERUM* L. (*Myrtacées*). Racines, bourgeons et feuilles astringents, antidy-sentériques. On fait une bonne tisane astringente avec les racines et les feuilles. Les *Psidium pomiferum* et *pyriferum* ont été étudiés avec grand soin, au point de vue botanique, chimique et pharmaceutique, par M. Khouri, pharmacien de 1^{re} classe. (*Annales de l'Institut Colonial de Marseille*, II^e vol. 1895.) Il y a trouvé une essence antiseptique et un tanin (*acide psidi-tannique*) très astringent.

Goyavier grand bois. — *PSIDIUM GRANDIFLORUM* Aublet; *CAMPOMANESIA AROMATICA* Lindl. (*Myrtacées*). Fruits âpres et astringents.

Goyavier-citronnelle. — *PSIDIUM AROMATICUM* Aublet. La décoction des rameaux, qui exhalent l'odeur de mélisse, est employée en bains toniques (Aublet). C'est peut-être la même espèce que la précédente.

Graines-tiques. — *GUILANDINA BONDUCELLA* L. (*Légumineuses*). Graines très amères, vomitives. Les racines sont employées contre la gonorrhée. C'est le *Bonduc gris* de l'Inde, étudié à titre de fébrifuge par MM. Heckel et Schlagdenhauffen, dans le journal *Les Nouveaux Remèdes*, octobre 1885. Ces auteurs y ont découvert et isolé le principe actif, fébrifuge, la *bonducine*.

Graine-tonnerre. — 1^o *DOLICHOS OBTUSIFOLIUS* Jacq. (*Légumineuses*). Principe amer et purgatif. La racine est diurétique. On l'emploie, macéré dans le vinaigre, en gargarismes. (A étudier.)

2^o *DOL. URENS* L. On recommande contre la hernie inguinale les cataplasmes de l'écorce et de la graine broyées. La même racine, cuite et additionnée du suc frais de la plante puis édulcorée au miel, s'administre dans l'Inde contre le choléra.

Remède introduit par les Malabars immigrants et recommandé contre la cholérine.

Grenadier. — *PUNICA GRANATUM* L. (*Myrtacées*). L'écorce fraîche de la racine est un vermifuge bien connu : nous n'en parlerons pas (*pelletierine*). L'écorce du fruit bouillie (*malicorium* des anciens) et additionnée de jus de citron donne un bon gargarisme détersif. On l'édulcore au miel et l'on y ajoute le suc de l'oxalis et du cresson. Introduit de l'Europe australe.

Grignon. — *BUCIDA BUCERAS* L. (*Combrétacées*). Écorce astringente.

Guaco. — *MIKANIA GUACO* Humb. et Bompl. ; *EUPATORIUM PARVIFLORUM* Aublet (*Composées*). Les feuilles sont un excellent tonique ; thé stimulant très employé. Cette plante a été l'objet de nombreuses et méthodiques études ; on y a trouvé de la *guacine*, principe neutre, incristallisable, blond, très amer. Le suc est regardé par les Indiens comme l'antidote par excellence des morsures de serpents. Très recommandée autrefois comme alexitère. C'est le *Guaco morado* du Brésil.

Guimauve. — *MALVA SPICATA* L. ; *MALVASTRUM SPICATUM* A. Gray (*Malvacées*). Émoullient, mucilagineux.

Guingamadou. — *VIROLA SEMIFERA* Aublet ; *MYRISTICA SEMIFERA* Sw. (*Myristicées*). Écorce astringente. Suc rougeâtre, gluant, acre, qui devient résineux à l'air. On l'emploie pour calmer les douleurs dans la carie dentaire, et pour la cautérisation des aphtes. Les graines donnent une huile concrète, abondante.

GOODALIA GUIANENSIS Benth. (*Thyméléacées*). Plante acre et irritante comme nos garous (*Daphne*) d'Europe.

GUETTARDA AMBIGUA D. C. (*Rubiacées*). Propriétés toxiques constatées mais inconnues dans leur détail. (A étudier méthodiquement.) Introduit des Antilles françaises.

GUETTARDA ARGENTEA Lamk (*Rubiacées*). Mêmes propriétés toxiques.

GUETTARDA COCCINEA Aublet ; *ISERTIA COCCINEA* Vahl (*Rubiacées*). Écorce fébrifuge. D'après Aublet, la décoction des feuilles est employée

en fomentations toniques, en bains et en douches, chez les créoles, contre les œdèmes. Le bois amer serait à étudier (toxique?).

GUIDONIA GLOMERATA KURZ (*Samydacées*). Écorce amère. Feuilles employées pour bains, contre les rhumatismes. Fruits diurétiques. Pas de nom vulgaire connu. Introduit de l'Inde orientale.

H

Henriette. — **HENRIETTEA SUCCOSA** D. C.; **MELASTOMA SUCCOSUM** Aublet (*Mélastomacées*). Écorce préconisée en décoction pour déterger et cicatriser les ulcères et les plaies.

Herbe à balai. — **SCOPARIA DULCIS** L. (*Scrophularinées*). (Voir Balai-doux.)

Herbe aux brûlures. — **BACOPA AQUATICA** Aublet (*Scrophularinées*). Cette plante, qui vit dans les marais, a la réputation de guérir les plaies, gerçures, crevasses, brûlures, par l'application de ses feuilles pilées.

Herbe aux chiques. — **TOURNEFORTIA SCANDENS** Mill. (*Borraginées*). Plante amère, dont la décoction sert à éloigner les chiques (*Pulex penetrans*). Introduite de la Jamaïque.

Herbe à crochets. — **OUROUPARIA GUIANENSIS** Aublet; **UNCARIA TOMENTOSA** D. C. (*Rubiacées*). Rare, se trouve au Maroni. En gargarismes contre les ulcérations de la bouche. (*Oupou, Ouroupou des Bonis.*)

Herbe à malingres. — **HELIOTROPIMUM INDICUM** L. (*Borraginées*). Verveine pian. Voyez **Crête-coq**. La décoction, astringente, sert à lotionner le pian et les ulcères atoniques. Introduit de l'ancien continent où il est employé comme alexitère (suc de feuilles). Inde et Afrique.

Herbe-couteau. — **CYPERUS ELEGANS** L. (*Cypéracées*). Infusion des feuilles utilisées en collyres dans le traitement des blépharites.

Herbe Saint-Martin. — **SAUVAGESIA ERECTA** L. (*Violariées*). Adima des Galibis. Plante astringente employée contre les ophthalmies et la diarrhée. C'est un diurétique antiphlogistique des voies urinaires: très employé. On l'utilise également contre les affec-

tions du tube digestif; on le dit même fébrifuge. Les feuilles, mucilagineuses, sont très recommandées comme pectorales; on les mange aussi en guise de légumes. Les *SAUVAGESIA ELATA* Benth. et *S. SPRENGELII* A. St-Hil. (var de *S. erecta*) ont les mêmes propriétés.

Houmouri ou Bois rouge. — *HUMIRIA BALSAMIFERA* J. St-Hil. (*Humiriacées*). Arbre fort commun dans les terrains sablonneux de Kourou, donnant une oléorésine, nommée *Baume-résine Houmouri*, épaisse, rouge balsamique d'abord, et qui se concrète par l'action de l'air, devient cassante, et brûle avec une odeur désagréable. Cette oléorésine est employée contre la tœnia et la blennorrhagie. On en fait, avec de l'huile chaude, un liniment qu'on applique sur les articulations douloureuses enflammées.

Ce végétal serait le *Gommart* ou *Gommier de montagne* des Antilles (*Bursera balsamifera*), où il est nommé *faux styrax*.

Hya-hya. — *TABERNEMONTANA UTILIS* Arn. (*Apocynées*). L'écorce est réputée fébrifuge et n'a pas été étudiée. Le latex fourni par ce végétal, connu encore sous le nom d'*arbre à lait de Demerara*, est nutritif, agréable au goût, ayant l'aspect physique du lait, et utilisé comme tel par les indigènes. Il suffit de blesser légèrement le tronc pour qu'il coule en abondance, gras, crémeux, doux et nutritif. L'analyse faite jusqu'ici d'une façon insuffisante y a montré une proportion assez forte d'albuminoïdes. Il y aurait peut-être lieu de faire quelques réserves sur son innocuité absolue, étant donné que, d'après Pouppée-Desportes, ce lait desséché serait fébrifuge.

HYPOXIS DECUMBENS Aublet; **CURCULIGO SCORZONERE FOLIA** Baker (*Amaryllidées*). Fleurs emménagogues, feuilles antispasmodiques.

I

ICICA VIRIDIFLORA Lamk (*Térébinthacées-Burséracées*). Donne un encens apprécié. Voir **Encens**.

Immortelle. — *ERYTHRINA CORALLODENDRON* L. (*Légumineuses*). Les

fleurs et l'écorce sont employées contre l'asthme. On applique les feuilles écrasées sur les bubons vénériens. Contusées, on les emploie en cataplasmes sur les tempes contre la céphalalgie. Voir **Erythrine à graine de corail**.

Immortelle pourpre. — GOMPHRENA GLOBOSA L. (*Amaranthacées*). Originnaire des Indes Orientales. Plante rafraîchissante : l'infusion chaude des feuilles est employée comme sudorifique ; croit dans les sables avoisinant les cours d'eau.

Indig. — INDIGOFERA ANIL L. (*Légumineuses*). On en jette les feuilles froissées dans les bains chauds calmants. En décoction, c'est un résolutif de ce qu'on nomme *érysipèle* dans le pays ; elles agissent comme un puissant sudorifique. Les racines et les graines infusées dans le tafia servent à détruire la vermine.

Indigo sauvage. — INDIGOFERA POLYPHYLLA D. C. ; I. GERARDIANA R. Grah. (*Légumineuses*). Feuilles en poudre contre l'hépatite. Elles sont irritantes et purgatives. La racine passe pour vermifuge. Introduite de la région de l'Himalaya.

Ipéca. — Sous ce nom, les créoles emploient un grand nombre de plantes vomitives et purgatives. Nous citerons les plus importantes et les plus employées :

1° PSYCHOTRIA EMETICA L. (*Rubiacées*). Racine vomitive.

2° BOERHAAVIA PANICULATA Rich. (*Nyctaginées*). Plante vomitive. Du Mexique et du Texas ; se confond avec la suivante.

3° BOERHAAVIA DECUMBENS Vahl (*Nyctaginées*). Racine émétique très astringente ; s'emploie surtout en décoction dans la dysenterie.

4° BOERHAAVIA DIFFUSĀ Swartz (*Nyctaginées*). Les feuilles sont potagères, d'après Jacquemin ; les racines sont émétiques. C'est une plante astringente recommandée dans la dysenterie. Elle serait antispasmodique et augmenterait la sécrétion des urines et des sueurs. Peut être fondue avec *B. paniculata*.

5° CEPHELIS EVEA D. C. (*Rubiacées*). Racines vomitives.

6° IONIDIUM PARVIFLORUM Vent., I. GLUTINOSUM Vent. (*Viola-*

riées). Les racines constituent un purgatif et un vomitif violents ; très employé contre l'éléphantiasis tuberculeux appelé dans le pays *cocobaye*. Introduit de la République argentine.

7° VIOLA ITOUBOU Aublet (*Violariées*). Racine purgative à petite dose, vomitive à haute dose. On l'appelle encore *Ipéca sauvage*. Voir *Itoubou*.

Ipéca bâtard. — RUELLIA TUBEROSA L. ; R. CLANDESTINA L. (*Acanthacées*). Le sirop des racines est très vanté contre la coqueluche.

Ipéca nègre. — 1° ASCLEPIAS CURASSAVICA L. (*Asclépiadées*). Le suc laiteux est vomitif. La racine est émétique. Voir *Codio*, **Bouquet-Soldat**.

2° IONIDIUM IPECACUANHA Vent. (*Violariées*). Racines, tiges et feuilles fraîches ayant une odeur nauséabonde. Vomitif et purgatif communs à la Guyane, abondant dans les terrains sablonneux près l'habitation de la Madeleine, aux alentours de Cayenne.

Itoubou. — VIOLA ITOUBOU Aublet ; IONIDIUM ITOUBOU H. B. et Kunth ; HYBANTHUS IPECACUANHA H. Bn. ; VIOLA CALCEOLARIA L. (*Violariées*). Ipéca blanc, Violette blanche de Cayenne, Itoubou ou Étoupou en Galibi. (Itoupou signifie : herbe, petite plante herbacée. Martius, *Dictionnaire Galibi*, p. 22). Cette plante (voir **Ipéca**) est antidysentérique, émétique et purgative. Elle renferme de l'*émétine*. D'après les Brésiliens, ce serait le meilleur remède contre la dysenterie. On la préconise également contre la goutte.

J

Jasmin d'Espagne. — JASMINUM GRANDIFLORUM L. (*Oléacées*). Les fleurs sont administrées en tisanes béchiques. Introduit de la région de l'Himalaya.

Jaune d'œuf. — LUCUMA RIVICOA Gærtn. (*Sapotacées*). Graines oléagineuses donnant un beurre. Originnaire du Brésil.

JUSSIEUA HIRTA Vahl ; JUSS. PERUVIANA L. (*Onagrariées*). Les feuilles pilées sont appliquées en cataplasmes émollients.

On en donne également en décoction, en lavements ou en bain de siège aux femmes en couches. Cette décoction est également bonne en lotion contre certaines éruptions de la peau.

L

Labalaba. — *QUALEA ROSEA* Aublet (*Vochysiacées*). Arbre résineux à résine purgative. (A étudier méthodiquement.)

Laman. — *SOLANUM NIGRUM* L. (*Solanées*). Voir **Alaman**.

LASIADENA RUPESTRIS Benth. (*Thyméléacées*). Plante à suc âcre qui irrite très violemment le tube digestif. Vénéneux.

Liane à eau. — 1° *CISSUS VENATORUM* Descourtilz (*C. SICYOIDES* Klein; *VITIS SICYOIDES* Miq.) (*Ampélidées*); 2° *PINZONA CALINEOIDES* Eich. et *TETRACERA ALNIFOLIA* Willd. (*Dilléniacées*) d'Afrique tropicale. Lianes des chasseurs. La première espèce est de la famille des vignes. Ces lianes contiennent une eau limpide, sans saveur sensible, rafraîchissante, légèrement diurétique. Pour en avoir une certaine quantité, il suffit de couper la liane à une hauteur quelconque, et, pour empêcher l'eau de monter dans la partie supérieure de la tige, d'en détacher lestement un morceau; avec un tronçon de 1 m. de long, on peut remplir un verre à boire.

Liane carrée. — *PAULLINIA TRIFERNATA* H. B. et K. (*Sapindacées*). Plante diurétique excitante. (A étudier comparativement avec *Paul. sorbilis*.)

Liane palétuvier ou **Liane manglé.** — *ECHITES BIFLORA* Jacq. et (*ECH. TOROSA* Jacq. ou *ECH. TORULOSA* L. du Mexique) (*Apocynées*). Suc amer, vomitif. Les feuilles sont appliquées comme topique sur les ulcères. Bourgeons et feuilles purgatifs. Les noirs se purgent avec les feuilles d'*Echites biflora*. Latex abondant, purgatif. Ces lianes viennent dans les terrains salés, dans les vases du bord de la mer, et courent sur les mangliers, d'où leur nom vulgaire.

Liane rouge. — TETRACERA TIGAREA D. C. et TET. OVALIFOLIA D. C. — (*Dilléniacées*). La décoction du bois est sudorifique et antisyphilitique. Les graines infusées dans le vin blanc sont préconisées contre les fièvres intermittentes, le scorbut, la chlorose.

Liane-torchon. — MOMORDICA SURCULATA Noronha (*Cucurbitacées*). Plante très amère, à suc évacuant très énergique. Introduit de l'Asie tropicale.

Lilas. — MELIA AZEDARACH Linn. : MELIA SEMPERVIRENS Sw. (*Méliacées*). L'écorce bouillie est vermifuge, fébrifuge, surtout celle de la racine. La décoction astringente des feuilles est employée en gargarismes après l'avulsion des dents, et sert à fortifier les gencives. (Végétal introduit de l'Himalaya.)

Liseron à tubercules. — IPOMEA TUBEROSA L. (*Convolvulacées*). Tubercule énorme, drastique. (A étudier.)

LISIANTHUS ALATUS Aublet (*Gentianées*). Bois creux en créole. Racine très amère, fébrifuge. Obstructions viscérales.

LISIANTHUS GRANDIFLORUS Aublet et LYS. CERULESCENS Aublet (*Gentianées*). Plantes amères employées comme la *petite centaurée*.

LISIANTHUS PURPURASCENS Aublet (*Gentianées*). Amer, apéritif, fébrifuge (Aublet).

LISIANTHUS ELIGINOSUS Griseb. (*Gentianées*). Mêmes propriétés.

LORANTHUS AMERICANUS L. (*Loranthacées*). Décoction de la plante en gargarisme contre l'angine, en lotion contre les ophthalmies. Les graines sont employées dans le même but; on les applique fraîches et pilées sur les tumeurs. Fleurs antispasmodiques, employées en infusion contre la migraine. La décoction des feuilles est vulnéraire et détersive.

Lys rouge. — AMARYLLIS PUNICEA Lamk (*Amaryllidées*). Le bulbe est un poison irritant, émétique. L'infusion des fleurs est antispasmodique, et très recommandée contre la coqueluche. Introduit du Mexique.

M

Mabi. — *GOPIA DOMINGENSIS* Aublet, *G. STRIATA* Rich. (*Rhamnées*). Le bois, amer et antiseptique, entre dans la composition d'une bière diurétique très recherchée : c'est la bière de *Mabi* ou *Mabi* que l'on vend à Cayenne sur le marché.

Macata. — *POINCIANA PULCHERRIMA* L., *CÆSALPINIA PULCHERRIMA* Sw. (*Légumineuses*). Les fleurs, desséchées, entrent dans la composition de bols fébrifuges appréciés. Fraîches, elles sont réputées sudorifiques. Feuilles fébrifuges, toniques, excitantes, emménagogues et mêmes abortives à une certaine dose (?). La racine est âcre et serait vénéneuse. Le péricarpe des graines fraîches, légèrement mucilagineux, soluble dans l'eau tiède, donne un mélange pectoral très employé.

Maglomain. — Il existe sous ce nom une variété blanche d'*Euph. pilulifera* L. var. *alba* L. Employée aux mêmes usages.

Maho (Grand). — *HIBISCUS TILIACEUS* Lin. (*Malvacées*). Mucilagineux. Feuilles adoucissantes; mucilage émollient.

Maho cousin (Grand). — *TRIUMFETTA LAPPULA* L. (*Tiliacées*). Les feuilles, les fleurs et l'écorce sont astringentes et mucilagineuses.

Malnommée (Grande Malnommée rouge). — *EUPHORBIA HIRTA* L.; — *E. PILULIFERA* L. (*Euphorbiacées*). Mêmes propriétés que la suivante. Abondante dans les défrichements, autour des cases. Fébrifuge. La plante fraîche donne des tisanes rafraîchissantes.

Malnommée; Petite Malnommée. — *EUPHORBIA PILULIFERA* var. *RUBRA* L. (*Euphorbiacées*). S'emploie contuse ou cuite en cataplasmes résolutifs dans les adénites et les abcès. La tisane est très recommandée pour les pertes rouges et blanches. Renommée dans la médecine européenne contre l'asthme cardiaque.

Malnommée. — *EUPHORBIA CAPITATA* Lamk (*Euphorbiacées*). Alexipharmaque. C'est une autre variété de l'*E. pilulifera* L.

Manaba. — Voir Bois-tabac. p. 27.

Mancenillier. — HIPPOMANE MANCINELLA L. (*Euphorbiacées*). Figuier à Cayenne. L'ara, les crabes et les poissons mangeraient, dit-on, impunément les fruits des mancenilliers. L'arbre donne un suc laiteux, âcre, analogue au caoutchouc. L'antidote du fruit et du lait serait une infusion de feuilles de *Bouquet-corail* (*Jatropha multifida* Lin.), que l'on ferait suivre de potions huileuses et mucilagineuses. D'autres préconisent une infusion de fleurs et de feuilles d'ébène verte (*Bignonia leucoxydon* D. C.), dans l'eau de mer. L'on n'a sans doute alors affaire qu'à un vomitif.

Certains créoles recommandent l'extrait du fruit contre l'éléphantiasis. L'aspect général de l'arbre rappelle un peu celui des poiriers de France. Le fruit a la forme et la grosseur d'une petite pomme d'api (en espagnol : *Manza, manzanilla*), et si abondant qu'après sa chute il couvre littéralement le sol sous l'arbre. L'odeur du fruit mûr rappelle un peu celle d'un citron très avancé. Les ulcères et ampoules que provoque le suc laiteux ne se manifestent qu'assez longtemps après leur contact avec la peau. Le seul antidote bien connu serait, non pas l'eau de mer, comme certains l'affirment, mais une décoction de la graine du *Fevillea scandens* L. ou *Fevillea trilobata* L., *F. cordifolia* L. (*Cucurbitacées*).

Le mancenillier est devenu assez rare à la Guyane, parce qu'on s'est attaché à le détruire, du moins dans les environs des lieux habités. « Quelques imprudents, dit Aublet, emploient « le lait pour tirer les vers des enfants; très pernicieux usage, « qui met leur vie en danger! »

Mango ou Manguier. — MANGIFERA INDICA L. (*Térébinthacées-Anacardiées*). Feuilles odontalgiques, mais surtout employées pour raffermir les gencives. Les jeunes tiges remplacent au pis aller le *Bétel* pour les Malabars. Le fruit est antiscorbutique, antidy-sentérique. Graines astringentes, antidiarrhéiques, anthelmin-

1. Le mancenillier et son suc laiteux ont été étudiés par MM. Heckel et Schlagdenhauffen dans un mémoire publié en 1886 dans le Bulletin de la Société de Pharmacie des Bouches-du-Rhône.

tiques. Dans ce dernier cas, les créoles les emploient grillées. Feuilles astringentes, très souvent employées contre l'angine et recommandées pour l'asthme. Le tronc donne par incision une oléorésine stimulante, sudorifique et antisyphilitique. La plante est très employée dans le pays, presque autant que dans l'Inde orientale sa patrie, dont les immigrants ont fait connaître aux créoles guyanais plusieurs usages nouveaux.

MALPIGHIA MOUREILA Aublet; **MALPIGHIA CRASSIFOLIA** Linn.; **BYRSONIMA CRASSIFOLIA** H. B. K. (*Malpighiacées*). Chapara menteca, en brésilien. Plante des savanes. Écorces en infusions pour arrêter le dévoïement. On prétend qu'elle est fébrifuge (Aublet). Les infusions en sont recommandées contre la morsure des serpents et contre les affections inflammatoires des bronches. (Sans nom créole.)

MALPIGHIA VERBASCIFOLIA; **BYRSONIMA VERBASCIFOLIA** Rich. est employé (les racines et les souches en décoction) pour déterger les ulcères et laver les plaies. C'est une plante astringente.

Mani ou **Manil** Résine de. — **MORONOBEA COCCINEA** Aublet; **SYMPHONIA GLOBULIFERA** L. f. (*Clusiacées*). Oléorésine à étudier; la plante croît dans les endroits marécageux de la Guyane. Cette oléorésine est fluide et jaune, au moment où elle s'écoule de l'arbre; elle s'épaissit à l'air et prend une coloration vert noirâtre qui lui donne quelque ressemblance avec la résine Caragne (*Icica Carana* H. B. K.) ou résine élémi en pains de la Nouvelle-Grenade.

Maniguette. — **UVARIA ZEYLANICA** Aublet; **UNONA CONCOLOR** Willd. (*Anonacées*). Graines toniques, aromatiques.

Manioc. — **JATROPHA MANIHOT** L.; **MANIHOT UTILISSIMA** Pohl (*Euphorbiacées*), *Manioc amer*, *Manioc petit Louis*, manioc à suc très vénéneux. La liqueur fermentée alcoolique qu'on tire du manioc râpé et cuit est un diurétique puissant. Le suc du manioc, bouilli jusqu'en consistance sirupeuse, est apéritif. La râpüre fraîche des rhizomes est employée en cata-

plasmés; on la recommande même en application sur les ulcères. L'eau qui a servi à laver la racine du manioc fraîchement râpé est vénéneuse. Le remède serait la canne à sucre, l'eau de mer ou l'infusion des feuilles de *Rocou* (*Bixa orellana*).

Mapou ou Mapounier. — *MAPOURIA GUIANENSIS* Aublet; *PSYCHOTRIA NITIDA* Willd. (*Rubiacées*). Feuilles en lotions dans les ophthalmies chroniqués (décoction). Croît le long des ravins humides. Ses feuilles, d'un vert pâle, exhalent une odeur nauséuse, tandis que les fleurs sont blanches et parfumées. Son écorce brunâtre sert à faire des cordages solides.

Maraganzimam. — *NECTANDRA SANGUINEA* Roland; *LAURUS GLOBOSA* Aublet (*Laurinées*). Écorce aromatique, excitante, à étudier comparativement avec celles des autres Laurinées de la Guyane.

Marie claire. — *EUPHORBIA HYPERICIFOLIA* L. (*Euphorbiacées*). Plante employée en cataplasmes contre la céphalalgie. Graines très drastiques.

Marie-crabe. — *LANTANA CAMARA* L. (*Verbénacées*). Vulnéraire. Thé sudorifique, un peu amer, céphalique et carminatif. Bains fortifiants avec les feuilles froissées et bouillies. La décoction de ces feuilles est employée en injections dans les inflammations de l'utérus. On l'absorbe à l'intérieur contre les coliques. Negrete en a extrait la *lantanine*, alcaloïde plus actif que la quinine, à la dose de 2 grammes.

Marie crabe épineux. — *LANTANA ACULEATA* L. (*Verbénacées*); espèce fondue avec la précédente. — Plante aromatique, antispasmodique. La décoction de toute la plante est préconisée en bains contre le tétanos, les rhumatismes, la fièvre palustre. C'est du reste un tonique puissant, très employé contre l'atonie des viscères abdominaux. L'infusion des feuilles est stomachique, digestive; elle faciliterait le travail intellectuel. Les bourgeons, macérés dans le vin de Malaga, servent à traiter les aphthes des enfants.

Marie-tambour ou Maritambour. — *PASSIFLORA TINIFOLIA* JUSS.; P.

LAURIFOLIA L. (*Passiflorées*). Feuilles vermifuges recommandées pour le pansement des ulcères syphilitiques.

Maripa. — ATTALEA MARIPA Mart.; MAXIMILIANA MARIPA Drude (*Palmiers*). L'huile de l'amande est employée en frictions antirhumatismales.

Matévé; Grand Matévé. — POTALIA AMARA Aublet (*Strychnées-Loganiacées*). Feuilles emménagogues, antisiphilitiques. À haute dose, elles sont vomitives. Toute la plante est très amère. Voir **Potalie**.

Mavévé ou Mavémé. — RACOUBEA GUYANENSIS Aublet; HOMALIMUM RACEMOSUM Jacq. (*Biracées-Samydacées*). Voir **Acouma**.

Mayépé. — MAYEPEA GUYANENSIS Aublet; LINOCIERA TETRANDBA R. Br. (*Oléacées*). L'enveloppe amère du fruit est à étudier.

Médecinier. — CURCAS PURGANS Medic.; JATROPHA CURCAS L. (*Euphorbiacées*). Les graines sont purgatives. La sève du tronc sert à marquer le linge d'une façon indélébile. Le suc du pétiole des feuilles est recommandé contre l'odontalgie. Le suc de l'écorce, mêlé à de l'axonge, donne une pommade résolutive. Les graines mûres donnent une huile très abondante, purgative, et aujourd'hui employée en grand pour la fabrication du savon en Europe.

Mélastomes. — Ces plantes, du genre MELASTOMA, ont divers usages chez les créoles : nous citerons les plus employées :

1^o M. ALATUM Aublet; MICONIA ALATA D. C. La décoction des feuilles sert à laver les vieux ulcères appelés malingres (Aublet).

2^o MELASTOMA ARBORESCENS Aublet; LOREYA ARBORESCENS D. C. (*Mélastomacées*). Amer recherché. L'infusion des feuilles est employée pour laver les ulcères.

3^o MELASTOMA ELEGANS Aublet; CLIDEMIA HIRTA D. Don. Plante astringente, qui porte encore le nom de *raguet macaque*. Très employée contre les diarrhées, les dysenteries, les pertes rouges et blanches. Les feuilles sèches, pulvérisées, servent à la guérison des vieilles plaies rebelles.

4° *M. GRANDIFLORUM* Aublet; *RYNCHANTHERA GRANDIFLORA* D. C. Toutes les parties de la plante laissent exsuder un liquide visqueux, balsamique, à odeur agréable. Les fleurs sont employées contre la toux et l'expectoration. Toutes les autres parties sont vulnérables (Aublet). Voir **Coquelicot**.

5° *M. LEVIGATUM* L.; *MICONIA PRASINA* D. C. Les feuilles écrasées sont employées comme topique contre la piqûre de certains poissons (Aublet).

6° *M. SUCCOSEM* Aublet; *HENRIETTEA SUCCOSA* D. C. Caca Henriette des nègres. La décoction des feuilles est vulnérable et astringente. On l'emploie pour laver les vieux ulcères.

Melon d'eau. — *CUCURBITA CITRULLES* L.; *CITRULLES VULGARIS* Schrad. (*Cucurbitacées*). Pastèque. Pulpe rafraîchissante. Le suc en est administré en lavements rafraîchissants. L'émulsion des graines, mêlée aux feuilles écrasées, donne un excellent cataplasme qu'on applique chaud dans les cas d'inflammation intestinale. Introduit de l'Afrique tropicale.

Mignonnette. — *HOLOSTEMUM CORDATUM* L.; *DRYMARIA GLANDULOSA* Bartl. (*Caryophyllées*). Salade rafraîchissante. Originnaire du Mexique.

Millipertuis. — *HYPERICUM SESSILIFOLIUM* Aublet; *VISMIA REFESCENS* Pers. (*Hypéricinées*). Résine purgative, très recommandée contre les fièvres. Voir **Bois-batiste** qui s'en rapproche.

Mille-pieds. — *CLUSIA ROSEA* Jacq. (*Clusiacées*). Figuier maudit. Suc laiteux, balsamique, amer; purgatif succédané de la scamonée. (A étudier méthodiquement.)

Monbin sauvage. — *SPONDIAS PURPUREA* L. (*Térébinthacées-Anacardiées*). Monbin à fruits rouges. On confectionne avec ses fruits une marmelade laxative qui vaudrait le *Tamar indien*. Bourgeons astringents. Les graines seraient vénéneuses. (A étudier.)

Monbin. — *SPONDIAS MONBIN* Jacq. et *SPONDIAS LUTEA* L. (*Térébinthacées-Anacardiées*). Astringent. La compote des fruits est généralement recommandée pour la diarrhée. La décoction des bourgeons, astringents comme ceux de l'espèce précédente.

donne un bon collyre et sert à laver les ulcères. On emploie aux mêmes usages la décoction des feuilles. Les créoles appliquent les feuilles écrasées sur le ventre des femmes en couches (?). Prise à l'intérieur, l'infusion des bourgeons est sudorifique; on recommande la tisane des racines contre la dysenterie. Les fleurs en infusion sont employées contre les maux de gorge. Le tronc donne un exsudat analogue à la gomme arabique (à étudier). C'est une plante très employée dans le pays.

Montjoly. — VARRONIA GLOBOSA Desv. (*Borraginées*), et LANTANA INVOLUCRATA L. (*Verbénacées*). Feuilles aromatiques (en bains).

Montjoly à fruits rouges. — VARRONIA MARTINICENSIS Aublet; CORDIA AUBLETH D. C. (*Borraginées*). Les feuilles sont employées en décoction dans des bains recommandés contre les rhumatismes et après les couches. Les feuilles en infusion sont digestives.

Moucou-moucou ou Coumarou. — CALADIUM ARBORESCENS Vent. (*Aroïdées*). Le nom de Coumarou lui vient de cette croyance que le poisson appelé de ce nom indigène en mange les fruits (?). La sève sert dans le traitement de la phtisie pulmonaire (?). Ce serait aussi un aphrodisiaque (?). Voir **Arum du pays**.

Murier à teinture. — MORUS TINCTORIA L. (*Urticées-Morées*); CHLOROPHORA TINCTORIA Gaud. L'écorce est employée comme vermifuge. Le bois contient une matière colorante jaune (*Morin*). Introduit du Mexique sa patrie.

Muscade. — MYRISTICA FRAGRANS Houtt. (*Myristicacées*). Excitant, stimulant par sa graine et son arille. Introduit des Moluques.

Myrobolan. — HERNANDIA SONORA L. Introduit de l'Asie tropicale et HERNANDIA GUIANENSIS Aublet (*Laurinées*). L'amande entre, d'après Aublet, dans la composition d'une émulsion purgative. L'écorce, les graines et les jeunes feuilles sont légèrement purgatives. Frais, le suc des feuilles est, dit-on, un puissant épilatoire. Avec la chair du fruit, on prépare une liqueur de table assez agréable.

- MELOTHRIA PENDULA** L. (*Cucurbitacées*). Fruits très drastiques, dont quatre suffiraient, dit-on, à purger violemment un cheval.
- MICONIA AGRESTIS** Baill. et **MELASTOMA AGRESTE** Aublet (*Mélastomacées*). Fruits antibilieux.
- MICONIA ALATA** D. C. Voir **MELASTOMA ALATUM** Aublet.
- MIMOSA ACACIOIDES** Benth.; **PIPTADENIA PEREGRINA** Benth. (*Légumineuses*). La graine pulvérisée est un violent sternutatoire: apoplexie.
- MICROLICIA GRANDIFLORA** Baill., **LAVOISIERA GRANDIFLORA** Naud. (*Mélastomacées*). Plante balsamique, surtout les bourgeons. On la recommande en infusion dans les affections pulmonaires.
- MOLLINEDIA LAURINA** Tul. (*Monimiacées*). Toute la plante est aromatique, carminative et tonique. On emploie surtout l'infusion des feuilles.
- MONNINA LUCIDA** Ruiz et Pav.; **CATACOMA LUCIDA** Benth. (*Polygalées*). Toute la plante passe pour antisiphilitique.

N

- Nhandiroba** ou **Fevillea** ou **Liane contrepoison**. — **FEVILLEA TRILOBATA** L.; **FEVILLEA MARCGRAWII** Guib. (*Cucurbitacées*). Cette espèce, comme *Fev. cordifolia* des Antilles, a des graines fortes, réputées antirhumatismales. Au Brésil, où elles sont appelées à tort *fèves de Saint-Ignace*, elles jouissent de la même réputation. Leur amande, plate, jaunâtre, huileuse, grasse et amère, contient une huile abondante, violemment purgative (à étudier). On les dit aussi alexitères et antidotes des empoisonnements par le manioc et le mancenillier (?).
- Niori**. — **HUMIRIA FLORIBUNDA** Mart. (*Humiriacées*). *Couranoura* des Arrouagues; *Niori* des Galibis. Tisane d'un parfum très agréable, employée contre la blennorrhagie.
- NOISETTIA LONGIFOLIA** H. B. et K. (*Violariées*). Racine vomitive: remplacerait l'Ipéca. (A étudier.)

O

Olivier. — *BONTIA DAPHNOIDES* L. (*Myoporinées*). L'huile des baies est émolliente. On l'emploie en lavements contre les coliques et le ténia.

Onguent-bois. — Belle Clusiacée indéterminée. Dans la fleur femelle, à la place que devraient occuper les étamines, on trouve une substance cireuse, molle, fondante, à odeur de fourmi, qu'on emploie fraîche pour la cicatrisation des blessures et des plaies.

Oranger amer. — *CITRUS VULGARIS* Risso. (*Rutacées*). Écorce et pulpe amères.

Oranger. — *CITRUS AURANTIUM* Risso (*Rutacées*). Feuilles en infusions calmantes ; fruits acidules, rafraîchissants.

Orélie ou Alamanda. — *ORELIA GRANDIFLORA* Aublet (*Apocynées*). Feuilles purgatives. Voir **Alamande**.

Ortie d'eau. — *BESLERIA VIOLACEA* Aublet (*Gesnériacées*). Feuilles sudorifiques.

Oseille-de-Guinée blanche. — *HIBISCUS DIGITATUS* Poir. ; *H. DIGITIFORMIS* D. C. (*Malvacées*). Rafraîchissant. Posséderait la propriété de rendre limpides les urines chargées.

Oseille-de-Guinée rouge. — *HIBISCUS SABDARIFFA* L. (*Malvacées*). Le sirop est un antiscorbutique. Il est très rafraîchissant. La racine est amère, tonique et apéritive. Originaires des tropiques de l'ancien continent.

Ouabé. — *OMPHALEA DIANDRA* L. (*Euphorbiacées*). *Liane papaye*, *Liane de l'anse*, *Graine de l'anse*. La graine est légèrement purgative. On lave et on déterge les vieux ulcères à l'aide de la décoction des feuilles ; on y applique aussi les jeunes feuilles contusées (Aublet). L'huile des graines est recommandée contre les brûlures.

Ouadé-ouadé. — MALVA ULMIFOLIA Balb.; MALVASTRUM TRICUSPIDATUM A. Gray. (*Malvacées*). Mucilagineux, rafraîchissant.

Ouange. — SESAMUM ORIENTALE L.; S. INDICUM L. (*Pédaliacées*). Sésamè. Graines diurétiques. L'huile en liniment oléo-calcaire est recommandée pour les brûlures. Comme pour l'extraction des parfums par l'enflourage. Les fleurs s'administrent en tisanes adoucissantes. Feuilles mucilagineuses. Racines émoullientes.

Ouapa. — EPERÑA FALCATA Aublet (*Légumineuses-Cæsalpiniées*). Écorce amère, employée comme émétique par les Arrouagues. (A étudier.)

Ouraté. — OURATEA GUYANENSIS Aublet; GOMPHIA GUYANENSIS Rich. (*Ochnaées*). Racines et péricarpe amers, stomachiques et digestifs. Dans les graines, on trouve une matière grasse, comestible (à étudier).

P

PACHIRA AQUATICA Aublet (*Sterculiacées*). Voir **Cacao sauvage**.

Palétuvier rouge. — RHIZOPHORA MANGLE L. (*Rhizophorées*). Écorce fébrifuge, astringente, riche en tanin. La décoction s'emploie contre les hémorrhagies et en gargarismes contre les angines. Exsudat analogue au kino.

Palma-christi. — RICINUS COMMUNIS L. (*Euphorbiacées*). On mange, pour se purger, les graines fraîches : deux ou trois suffisent. L'huile de ces graines est un purgatif connu. Les feuilles, meurtries, appliquées sur les seins, arrêtent, dit-on, la sécrétion du lait. On active cette action antilaiteuse en absorbant la décoction de ces feuilles dans l'eau.

Panacoco (petit). — ABRUS PRECATORIUS L. (*Légumineuses*). Tiges adoucissantes. Les racines remplacent la réglisse. La plante est employée en tisanes auxquelles on ajoute des jeunes feuilles, des tiges et des racines de maïs, contre les inflammations légères des voies urinaires, la diarrhée, les aphtes, l'en-

rouement. M. de Vecker a le premier proposé de remplacer les inoculations de pus, dans le traitement des ophthalmies, par la décoction des graines de panacoco, qui provoque également une inflammation substitutive et la suppuration. Les résultats obtenus ont été excellents dans le cas de trachome de la conjonctive. M. Jatther a affirmé que cette action est microbienne. On attribue aujourd'hui cette action à une substance albuminoïde l'abrine qui est très toxique et peut remplacer le *panacoco* ou *jéquirity* 1 : 500 000.

Panacoco grand. — *ROBINIA PANACOCO* Aublet; *SWARTZIA TOMENTOSA* D. C. (*Légumineuses*). Écorce employée en tisanes sudorifiques. Le tronc donne par incision une résine noirâtre, balsamique (Aublet).

Papayer. — *CARICA PAPAYA* L. (*Papayacées*). Le suc laiteux de l'arbre et surtout des jeunes fruits, légèrement amer et aromatique, est un bon anthelminthique et un *digestif puissant* (peptonisant). Les graines sont également réputées anthelminthiques; elles ont un goût très prononcé de graines de capucines. La pulpe du fruit mi-mûr, écrasée, est très employée pour faire disparaître les taches de rousseur de la peau, surtout après les insulations. La *papaïne*, comme la pepsine, est un ferment qui, en se fixant à l'état insoluble sur certaines matières albuminoïdes, les modifie de telle sorte qu'elles peuvent s'hydrater à + 40° par l'action de l'eau pure, en formant de véritables peptones. D'où l'usage que l'on fait du lait des fruits verts pour ramollir les viandes coriaces et les rendre plus agréables et plus facilement assimilables. On l'emploie contre certaines dyspepsies, gastro-entérites et gastrites. Il est devenu la base des spécialités très répandues aujourd'hui dans la pharmacopée européenne.

Parala. — *PARALEA GUIANENSIS* Aublet; *DIOSPYROS PARALEA* Steud. (*Ehénacées*). Les Galibis se lavent le corps avec la décoction de l'écorce quand ils ont la fièvre.

Pareira jaune. — *ABUTA AMARA* Aublet ; *ARISTOLOCHIA GLAUCESENS* H. B. et K. (*Aristolochiées*). Racines et sarments très amers d'après Aublet. Originaires de la Nouvelle Grenade. (A étudier.)

Pareira-brava ; paria-brava. — *CISSAMPELOS PAREIRA* L. (*Ménispermées*). Racines amères et sucrées, diurétiques et mucilagineuses. Elles contiennent de la *pélosine*, analogue à la *buzine* et à la *hébérine*¹. Les racines sont employées comme diurétiques dans les cas de dysurie et de néphrite calculeuse. L'infusion facilite l'expectoration ; on la considère comme un alexitère intense. Le pareira blanc des créoles, l'*Abuta rufescens* d'Aublet, sert à faire des tisanes avec sa tige et ses racines, contre les obstructions du foie et la morsure des serpents. On prétend que la plante entre dans la composition de certains curares. On en applique les feuilles sur les ulcères.

Passé-colère. — (Non identifiée). Plante vulnéraire assez employée.

Patate-de-mer. — *CONVOLVULUS MARITIMUS* Desf. ; *IPOMEA BILOBA* Forsk. (*Convolvulacées*). Purgatif. On prépare des bains avec les feuilles froissées.

Patate purgative. — *PIPTOSTEGIA PINSONIS* Mart. (*Convolvulacées*). Les tubercules renferment 40 % d'une fécule grise, qu'on dit dastrique, et employée comme purgative à petite dose. (A étudier.)

Patate sauvage. — *BATATAS PANICULATA* Chois. ; *IPOMEA DIGITATA* L. (*Convolvulacées*). Racine cathartique. (A étudier.)

Petit balai à graines. — Voir Balai doux, herbe à balai.

Petit balai des murs. — *VIOLA POLYGALIFOLIA* Poif. ; *IONIDIUM POLYGALIFOLIUM* Vent. (*Violariées*).

Racines vomitives employées surtout pour les nouveaux-nés. Recommandé contre la coqueluche et les pâles couleurs (?). Originaires du Mexique.

1. D'après MM. Heckel et Schlagdenhauffen (*Annales de l'Institut Colonial*, 1895. Mémoire sur le Sangol et le Bakis), le Pareira-brava renferme en outre de la *sangoline*, nouveau principe actif amer découvert par ces auteurs.

Petit cousin savane. — HEDYSARUM GUIANENSE Aublet; DESMODIUM GUIANENSE D. C. (*Légumineuses*). Dysenterie, flux intestinal.

PHYLLANTHUS EPIPHYLLANTHUS L. (*Euphorbiacées*). Bon diurétique. Originaire de Cuba.

PHYLLANTHUS NIRURI L. (*Euphorbiacées*). Bon diurétique.

PHYLLANTHUS URINARIA L. (*Euphorbiacées*). Bon diurétique.

Pied-de-poule. — CYNOSURUS INDICUS L.; ELEUSINE INDICA Gært. (*Graminées*). Décoction de la plante contre les convulsions des enfants.

Pikia; Pekea. — PEKEA TERNATA Poir.; CARYOCAR GLABRUM Pers. (*Ternstroemiacées*). Le beurre, qui est renfermé dans les graines, est recommandé contre les brûlures.

Piment. — CAPSICUM ANNUM L. (*Solanées*). Stimulant puissant. Combiné au quinquina, il donne les meilleurs résultats dans les fièvres intermittentes. On recommande d'avaler le piment dans les cas de dyspepsie (?). On l'emploie, en gargarismes atténués, contre les maux de gorge. L'extrait est recommandé contre les hémorroïdes au début. Introduit, cultivé.

Pinot. — Voir EUTERPE OLERACEA Mart. au mot **Comou**.

Pirigara mépé. — PIRIGARA HEXAPETALA Aublet; GUSTAVIA FASTUOSA Willd. (*Myrtacées*). Fruits et feuilles employés comme topiques contre les affections du foie.

Pistache; Pistache de terre. — ARACHIS HYPOGÆA L. (*Légumineuses*). L'émulsion huileuse de la graine soulage dans les coliques inflammatoires. L'huile chaude est appliquée en compresses sur les luxations. On l'emploie, dans le même but, mêlée à du tafia. Introduit, cultivé.

Plantain. — PLANTAGO LANCEOLATA Hook. (*Plantaginées*). On fait, avec les feuilles, un collyre (eau de plantain). Introduit d'Europe.

Pois à gratter. — DOLICHOS PRURIENS L.; MECUNA PRURIENS D. C. (*Légumineuses*). Racines purgatives. Les poils pruriens du fruit, roulés en boulettes avec un corps gras solide, agissent méca-

niquement comme anthelminthiques. On fait suivre cette application d'une purgation pour expulser les parasites.

Pois-coolie. — MORINGA PTERYGOSPERMA Gærtner (*Moringées*). L'écorce, douée d'une saveur excitante, est employée comme antiscorbutique. La graine fraîche est âcre, amère et purgative; elle passe pour fébrifuge. Les feuilles, contuses et chauffées, sont appliquées sur les tumeurs comme résolutive(?). L'écorce des racines est rubéfiante. On la préconise contre les enrrouements, les maux de gorge et le scorbut. Introduit de l'Inde.

Pois d'Angole. — C. INDICUS Spreng.; CAJANUS FLAVUS D. C. (*Légumineuses*). La farine des graines est dite résolutive. Les bourgeons et les gousses vertes donnent de bonnes infusions pectorales. On applique les feuilles bouillies sur les plaies, pour en hâter la cicatrisation. Le suc de ces feuilles, exprimé à froid, est employé contre les hémorrhagies; leur décoction sert à déterger les ulcères. L'infusion des fleurs est également considérée comme pectorale. Introduit de l'Inde orientale.

Pois sucré. — MIMOSA INGA L.; INGA VERA Willd. (*Mimosées*). La décoction des feuilles et de l'écorce est utilisée dans les cas de dysenterie. L'écorce est très astringente. La pulpe des gousses est comestible et rafraîchissante. Il en existe une variété, à gousse courte, à pulpe plus abondante, qui porte dans le pays le nom de *pois-sucre bacove*.

Poivres. — Plusieurs Pipéracées de ce nom sont connues et employées à la Guyane. Le PEPEROMIA TRIFOLIA A. Dietr. et le P. ROTUNDIFOLIA H. B. et K. sont utilisés comme stomachiques et toniques des voies digestives. Le PIPER PELTATUM R. et Pav. est un bon diurétique, surtout la racine macérée dans l'eau. Le poivre jaborandi PIPER UMBELLATUM Sieb. et K. donne une huile essentielle qu'on tire des graines par distillation. Une goutte de cette huile sur un morceau de sucre réussit très bien dans l'atonie de l'estomac. On fait usage, comme

apéritif et comme vermifuge, de l'infusion des fleurs du *P. PLANTAGINEUM* Schlecht., dont la tige porte des feuilles à côtes saillantes.

Pomme-cannelle. — *ANONA squamosa* L. (*Anonacées*). La poudre des graines est excellente contre la vermine (Boyle).

Pomme Cythère. — *SPONDIAS dulcis* Forst. (*Térébinthacées-Anacardiacées*). Fruit légèrement diurétique.

Pomme-liane; Maritambour et Couzou. — *PASSIFLORA LAURIFOLIA* L. (*Passiflorées*). Les feuilles, en poudre, sont considérées comme anthelminthiques. Toute la plante est amère, sauf le fruit.

Pomme rose. — *EUGENIA JAMBOS* L. (*Myrtacées*). On fait avec les fruits une limonade agréablement parfumée et rafraîchissante. Écorce astringente. Introduit d'Asie tropicale.

PORTLANDIA SPECIOSA Baill.; *COUTAREA SPECIOSA* Aublet (*Rubiacées*). Écorce amère, stomachique, fébrifuge. (À étudier.)

Potalie. — *POTALIA AMARA* Aublet (*Strychnées*). Les feuilles et jeunes tiges sont chargées souvent d'une résine transparente jaunâtre, en gouttelettes, qui, sur le feu, brûle avec une odeur qui rappelle celle du benjoin (à étudier). Les feuilles et les jeunes tiges sont employées en tisane contre les maladies vénériennes. A haute dose, c'est un vomitif que l'on emploie dans les cas d'empoisonnement par le manioc (Aublet). Toute la plante est très franchement amère; elle est employée à titre de sudorifique (dans les affections vénériennes). Emménagogue, antispasmodique, fébrifuge, antiictérique¹. Voir **Matévé**.

Poudre aux vers. — *CHENOPODIUM AMBROSIODES* L.; *CH. ANTHELMINTICUM* L. (*Chénopodées*). Semen-contre des créoles. Toutes les parties de la plante sont stomachiques et se prennent en infusion. Les sommités, mûres, sont employées comme anthelminthiques. Remède classique en Europe.

1. Cette plante a été l'objet d'un mémoire détaillé de MM. Heckel et Haller (*Journal de pharmacie et de chimie*, 1876).

Pourpier des savanes. — PIPER OBTUSIFOLIUM Jacq. (*Pipéracées*).

Les feuilles, ovales, pulpeuses et succulentes, constituent un excellent antiscorbutique. Plante commune sur le bords des ruisseaux.

Prune-coton; Prune de l'anse. — CHRYSOBALANUS ICACO L. (*Rosacées*).

Icaquier; Apuru. Racines, écorces et feuilles, astringentes, employées dans les cas de diarrhées et de leucorrhée. Le suc des feuilles et des racines, battu avec de l'huile, resserre les sphincters de la vulve, il est employé par les matrones pour simuler la virginité. On l'emploie également pour combattre la flaccidité du scrotum. Le fruit mûr, rappelant la prune comme aspect, est pourvu d'une pulpe cotonneuse mais fondante et sucrée qu'on est mangée communément.

PAULLINIA SORBILIS Mart.; **P. CUPANA** H. B. K. (*Sapindacées*).

La graine sert à préparer la pâte de guarana : on la mélange avec du cacao et de la farine de manioc. C'est un aliment d'épargne et un antiperditif par la *caféine* qu'il renferme. C'est aussi un médicament usité contre la migraine et devenu officinal. Introduit du Venezuela.

PETIVERIA ALLIACEA L. (*Phytolaccées*). Voir **Douvan-douvan**.

PIRATINERA GUIANENSIS Aublet; **BROSIMUM AUBLETI** Poepp. et Endl.

(*Urticacées*). Bois de lettres. Latex âcre et caustique. (A étudier.)

PLUMBAGO ROSEA L. (*Plumbaginées*). Racines et feuilles vésicantes.

PLUMBAGO SCANDENS L. (*Plumbaginées*). On se sert du suc des

feuilles et de l'écorce des racines pour brûler les verrues.

D'après les gens du pays, le suc de la racine servirait même à détruire les chairs baveuses des ulcères.

Q

Québraco. — ASPIDOSPERMA QUEBRACHO Schlecht. (*Apocynées*).

Àstringent, tonique, antidysentérique. Introduit de la République Argentine.

Queuez-à rat. — PIPER DIFFUSUM Vahl.; PIPER SARMENTOSUM Roxb. (*Pipéracées*). On dit que la racine sèche, en macération, constitue un excellent diurétique. Même usage que pour les feuilles du P. PELTATUM L. Voir ce mot. Originaire des Indes orientales.

Quienbiendent. — WILLUGHBEIA ACIDA Gmel.; AMBELANIA ACIDA Aublet (*Apocynées*). *Graine-biche*, *Ambélani*, *Ambélanier*. Son nom de Quienbiendent (qui tient bien aux dents) lui vient de la glu épaisse dont est imprégnée la pulpe du fruit et qui adhère fortement aux dents. Le fruit est très renommé dans le pays comme antidysentérique. On emploie, dit Aublet, la confiture des fruits non dépouillés : celle des fruits dépouillés est acide et rafraîchissante ; celle des non dépouillés est légèrement purgative et recommandée contre la dysenterie. Suc laitieux, employé comme cicatrisant. (A étudier.)

R

Racine d'or, Mungo. — OPHYORHIZA MUNGOS L. (*Rubiacées*). Racine alexitère employée en décoction (30 p. 1000). Introduite de Java.

Raguet-crapaud. — 1° TRADESCANTIA DIURETICA Mart.; T. ELONGATA F. Meyer (*Commélynacées*). Diurétique, rafraîchissant.

2° QUEBITEA GUIANENSIS Aublet (*Pipéracées*). Racines à saveur piquante, employées, d'après Aublet, contre la morsure des serpents par les Galibis.

Raguet du vin ou divin. — OXALIS BARRELIERI L. Antiscorbutique.

Raguet de la fièvre. — ERYNGIUM FÆTIDUM L. (*Ombellifères*). *Chardon étoilé*. Fébrifuge très employé malgré l'odeur puante de la plante. Les racines sont surtout employées en tisanes. Elles provoquent des sueurs abondantes. C'est un abortif très employé. Recommandé contre l'hydropisie.

Raguet-françois. — AGERATUM CONIZOIDES L. (*Composées*). Infusion de la plante dans les cas d'atonie du tube digestif.

Raguet macaque. Voir MELASTOMA ELEGANS.

Raisin du bord de la mer. — COCCOLOBA UVIFERA L. (*Polygonées*).
Fruit et écorce, bons astringents. Le bois donne, par décoction, une liqueur rouge et un extrait qui est un des kinos du commerce (astringent).

Raquette. — CACTUS OPUNTIA L. (*Cactées*). Tiges écrasées pour cataplasmes émoullients (mucilage abondant). Le fruit, diurétique, colore fortement les urines en rouge.

Remire. — REMIREA MARITIMA Aublet (*Cypéracées*). Racines à odeur aromatique agréable, laissant à la bouche une saveur piquante, expérimentées avec succès par Aublet, comme sudorifique et diurétique en infusion.

Réséda de Cayenne. — LAWSONIA INERMIS L. (*Lythrarées*). Introduite de l'Arabie. Les feuilles sont employées contre les blessures, les dartres, la lèpre même(?). L'écorce est emménagogue. (A étudier.)

Ricin. — Voir **Palma-Christi** ou RICINUS COMMUNIS L. (*Euphorbiacées*). L'huile chaude, en applications, est recommandée contre l'engorgement ganglionnaire. Les feuilles, trempées dans du vinaigre et appliquées sur le front, seraient très bonnes contre les insulations. Elles provoquent, dit-on, une abondante transpiration.

Rocou ; Roucou. — BIXA ORELLANA L. (*Bixacées*). Ururu en Galibi. Feuilles détersives. Écrasées dans l'eau douce ou l'eau de mer, elles seraient l'antidote du *manioc amer*. L'infusion des feuilles est un purgatif employé contre la dysenterie.

Royoc. — MORINDA ROYOC Blanco; M. TINCTORIA Roxb. (*Rubiacées*). Sa racine, purgative, renferme un principe colorant brun. Plante introduite des Philippines et de l'Inde. (A étudier pour son principe purgatif.)

RHEDIA LATERIFLORA L. et **RH. VIRENS** Planch. et Triana (*Guttifères*). Suc laiteux et vomitif. (A étudier.)

S

Sablier. — HURA CRETANS L. (*Euphorbiacées*). Suc laiteux, irritant et caustique. Graines émétiques, violemment drastiques. Les feuilles sont très employées « contre les douleurs chroniques ».

Saint-Jean. — PANAX MOROTONI Aublet; DIDYMO PANAX MOROTONI Dec. et Pl. (*Araliacées*). Espèce aromatique à étudier. Certains créoles prétendent que cette plante aurait les propriétés du ginseng chinois, et que son nom de Saint-Jean ne serait que la corruption du nom chinois, par la transposition des consonnes de ce nom.

Salade madame Hector. — LACTUCA QUERCINA L. (*Composées*). Bronchites, pneumonies, maladies de poitrines. (Infusions de la plante, qui est introduite de l'Europe australe.)

Salade-soldat. — PEPEROMIA PROCUMBENS C. DC. (*Pipéracées*). Antiscorbutique, sudorifique et fébrifuge. En salade, il est légèrement purgatif. Introduit du Pérou.

Salsepareille. — SMILAX SASSAPARILLA L.; S. GLAUCA Mart. (*Smilacées*). Bien que regardées aujourd'hui comme inertes, les racines de cette plante sont employées fraîches dans le pays comme toniques et antisiphilitiques.

Sapotille. — ACHRAS SAPOTA L. (*Sapotacées*). L'écorce est un tonique fébrifuge. La graine, grasse, est diurétique, mais elle doit être employée avec précaution, parce qu'elle provoquerait, dit-on, à dose élevée, de la dysurie. (*Sapotine*, alcaloïde de Besnou.)

Sassafras Orénoque. — NECTANBRA CYMBARUM Nees. (*Laurinées*). Diffère des véritables sassafras par son amertume spéciale. Quand on le râpe, il développe une odeur de sassafras et d'anis, mais moins prononcée et moins persistante que celle du sassafras vrai. Très employé en Guyane hollandaise comme diurétique, emménagogue et tonique. Entrerait, d'après Martin,

dans la composition du curare de l'Orénoque. Des incisions pratiquées à sa tige découle un liquide aromatique appelé *huile de sassafras* qui ressemble à celui de l'*Ocotea opifera*.

On désigne encore sous ce nom de sassafras, à la Guyane, le *LICARIA GUIANENSIS* Aublet, qui ne serait, d'après Nees, que le *DICYPELLIUM CARYOPHYLLATUM* (voir **Cannelle-giroflée**), autre Laurinée dont le bois exhale une odeur très agréable; c'est le *bois de rose femelle*.

Savonnier. — *SAPINDUS SAPONARIA* L. (*Sapindacées*). Fruits diurétiques à pulpe riche en *saponine*, L'écorce et la racine sont des astringents toniques et amers. Les *SAP. ARBORESCENS* et *FRUTESCENS* Aublet ont les mêmes propriétés, comme aussi *SAP. RIGIDUS* Mill.

SARCOSTEMMA BROWNII Mey.; **PHILIBERTIA VEMINALIS** A. Gray (*Asclépiadées*). Le suc, laiteux, est un émétique violent, recommandé immédiatement après l'ingestion accidentelle des substances toxiques.

SAUVAGESIA ERECTA et **SAUVAGESIA ADIMA** Aublet (*S. ERECTA* L.) (*Violariées*). Amer aromatique, stomachique, cordial.

Sensitive épineuse. — *MIMOSA PUDICA* L. (*Légumineuses*). Feuilles recommandées comme un puissant sudorifique. Racine vomitive, irritante et même toxique à haute dose. Graines émétiques. L'infusion légère des feuilles est tonique et amère.

Simarouba. — *SIMARUBA OFFICINALIS* D. C.; *S. AMARA* Aublet (*Rutacées*). Écorce de la racine contre la diarrhée et la dysenterie. Elle entre, avec l'écorce du *monbin* et du *goyavier*, dans la composition d'un sirop très efficace contre les diarrhées persistantes accompagnées de fièvre. C'est une plante employée surtout comme diurétique, fébrifuge et antidyentérique. Cette écorce est, du reste, officinale en France; c'est un tonique amer, dont on retrouve la formule dans tous les élixirs anticholériques. Elle s'emploie généralement en infusion à la dose de 4 grammes par litre; à haute dose, elle est purgative et émétique.

L'écorce de simarouba renferme, d'après Morin, de la *quassine*, une matière résineuse, une huile volatile dont l'odeur rappelle celle du benjoin, des acides gallique et malique.

SIPANEA PRATENSIS Aublet (*Rubiacées*). Plante astringente employée en tisanes contre les métrites et contre la gonorrhée; la décoction en est détersive et sert à panser les ulcères.

SERJANIA PAUCIDENTATA D. C. (*Sapindacées*). Plante vénéneuse, suc narcotique. (A étudier sérieusement.)

SLOANEA PLUMIERI Aublet; S. DENTATA L. (*Tiliacées*). Écorce tannante. Le fruit est une espèce de châtaigne dont la farine serait résolutive (?). Imbibée de vinaigre, elle est employée en application contre les engorgements des seins.

Sorossi. — MOMORDICA BALSAMINA Desc.; MOM. CHARANTIA L. (*Cucurbitacées*). Le fruit, mûr, dépouillé de ses semences et macéré dans l'huile d'amandes douces, devient, dit-on, un vulnéraire incomparable. On prend les feuilles en infusion contre les contusions. Les mêmes feuilles, broyées et mêlées à un corps gras, donnent un onguent contre la gale et les maladies de la peau.

Souchet; Pripri des marais. — Cypéracée aquatique indéterminée (*Cyperus?*). Plante diurétique et recommandée contre les coliques.

SPIGELIA ANTHELMIA L. (*Strychnées*). *Brinwillière; Yerba de Lombrices* au Brésil. Le rhizome est employé contre les vers intestinaux. A haute dose, c'est un poison violent. La plante répand une odeur vireuse très accentuée et possède une saveur nauséuse persistante. Souvent nommée Brinwillière, à cause de l'usage qu'en a fait la célèbre empoisonneuse de ce nom, cette plante contient, d'après Dudley, un alcaloïde volatil qui serait le principe actif de la drogue (*spigéline*), et qui présenterait d'étroites affinités avec la *nicotine* et la *lobéline*. Cette drogue, bien que constituant un bon vermifuge, doit être employée avec la plus grande prudence à cause de ses propriétés éminemment toxiques.

Stramonia. — *Datura Ceratocaula* Jacq. (*Solanées*). Les feuilles chaudes s'emploient en applications contre la sciatique. Il en est de même des feuilles de *Datura Stramonium* L. La teinture des feuilles est recommandée contre les palpitations. Mêlée à la farine de patate, elle donne des cataplasmes adoucissants. D'après les gens du pays, les parties de la plante, soumises à la vapeur du vinaigre, donnent un extrait employé contre pour les engorgements de l'utérus (?). On obtient surtout un extrait utile en mettant les feuilles et les racines à macérer dans l'alcool. Cet extrait, mêlé à l'huile, ou encore les feuilles pilées ou macérées dans l'huile, servent en frictions pour les rhumatismes et contre le prurit des parties génitales (?). On recommande le fruit vert, écrasé, en applications sur les pustules charbonneuses.

Spermacoce longifolia Aublet (*Rubiacées*). Cette plante possède des propriétés éméto-cathartiques très marquées qui la font employer au lieu et place de l'ipéca. En tisane, elle donne de bons résultats dans la troisième période de la gonorrhée. Beaucoup de *Spermacoce* sont employés comme vomitifs au même titre; ce sont : *Sp. cærulescens* Aublet; *Sp. radicans* Aublet; *Sp. cartifolia* Aublet; *Sp. aspera* Aublet; *Sp. sexangularis* Aublet; *Sp. prostrata* Aublet.

Stachytarpheta jamaicensis Gardn.; **S dichotoma** Vahl (*Verbénacées*). La décoction des feuilles est administrée, aux Antilles, en lavements et comme vermifuge. Au Para. on applique sur les ulcères les feuilles fraîches, contuses.

T

Tabac. — La feuille, écrasée avec du rocou, préserve des chiques (*Pulex penetrans*), et sert à cicatrizer les plaies déterminées par l'extraction de l'insecte. Le lavement de la fumée de tabac est préconisé dans les cas de la hernie étranglée. Quatre feuilles de tabac vert en infusion, administrées en lavement,

font, d'après les commères, très bien réussir les purgations. Les feuilles, huilées et tièdes, s'appliquent sur les blessures récentes. (NICOTIANA TABACUM L. *Solanées*.)

TABERNEMONTANA CITRIFOLIA L. (*Apocynées*). Plante introduite des Antilles. Feuilles purgatives. Latex, réputé fébrifuge, à étudier. Bains fébrifuges avec les feuilles écrasées. Arbuste aromatique. Écorce tonique et fébrifuge.

TABERNEMONTANA UTILIS Arn. Voir **Hya-Hya** de la Guyane.

Tachini. — Origine botanique inconnue. Grand arbre qui se trouve dans les forêts vierges (placers), employé par les Peaux-Rouges. Latex rouge, suintant abondamment de l'écorce, après incision; ce suc est toxique. M. Simon a empoisonné des chiens adultes avec 15 gr. de ce suc. Les Galibis l'emploient contre les rhumatismes; ils boivent ce suc à doses toxiques mais avec certaines précautions qui en tempèrent l'effet. (Grande réputation à la Guyane.) Renseignements dus à M. le Dr Simon, médecin des colonies. Plante à étudier à tous les points de vue.

Tachy. — **TACHIA GUIANENSIS** Aublet (*Gentianées*). Racines excessivement amères et fébrifuges. (À étudier comparativement avec les *Gentianées* indigènes de France et avec les plantes coloniales appartenant à la même famille). C'est le *Quassia du Para* des Brésiliens.

Tamarin. — **TAMARIÑDUS INDICA** L. (*Légumineuses*). La pulpe du mésocarpe, sucrée et acidulée, est employée comme laxative. Introduit de l'Asie ou de l'Afrique tropicales.

Tapier. — **CRATEVA TAPIA** L. (*Capparidées*). Écorce amère, tonique. On l'emploie pour combattre les fièvres intermittentes. Racine âcre et vésicante. (À étudier.)

Tapiriri. — **TAPIRIRA GUIANENSIS** Aublet (*Térébinthacées-Burséracées*). Oléorésine fluide, oléagineuse, abondante, antisiphilitique, recommandée contre les ulcères de cette nature. Quelques autres *Tapirira* jouissent de la même réputation.

Tariri. — TARIRI GUIANENSIS Aublet; PICRAMNIA TARIRI D. C. (*Rutacées*). Écorce employée en tisanes astringentes. Les feuilles donnent aux indigènes une belle couleur violette avec laquelle ils teignent leurs tissus. (A étudier comparativement avec *T. pentandra* Aublet).

Tayore. — CALADIUM BICOLOR Vent. (*Aroïdées*). Caladium comestible. Le bourgeon se mange cuit. Rafraîchissant. Les feuilles contusées sont usitées en médecine vétérinaire; elles sont très employées pour détruire la vermine sur les plaies du bétail.

Thé de la Guadeloupe. — CAPRARIA BIFLORA L. (*Scrophulariées*). Tonique à faible dose; antipériodique à dose plus élevée. S'emploie comme thé, efficace contre les coliques résultant d'un refroidissement. Diurétique très employé. Introduit des Antilles.

Tibouchi. — TIBOUCHINA ASPERA Aublet (*Mélastomacées*). Plante employée en infusion contre les maladies de poitrine et surtout la toux sèche (Aublet).

Ticorée. — TICOREA FÆTIDA Aublet (*Rutacées-Diosmées*). Plante très amère, fébrifuge, succédané du quinquina. (A étudier.)

Timoutou. — POLYGALA TIMOUTOU Aublet (*Polygalées*). Plante emménagogue et diurétique.

Tiotio; Kio-kio. — Beurre extrait de l'amande de la graine d'*Aouara*, qui est l'*ASTROCARYUM VULGARE* Mart. (*Palmiers*). Très employé en frictions contre les douleurs rhumatismales. Voir *Arouara*.

Touka. — BERTHOLLETIA EXCELSA Berg; B. NOBILIS Miers (*Myrtacées*). Huile douce des graines recommandée pour les brûlures.

Toute-épice. — EUGENIA PIMENTA D. C.; PIMENTA OFFICINALIS Lindl. On l'appelle encore quatre-épices dans le pays. Toutes les parties de la plante donnent une essence très recommandée contre l'odontalgie. Les fruits sont carminatifs, stimulants, digestifs.

L'essence présente assez d'analogie avec celle de girofle. On l'emploie en frictions rubéfiantes avec le Tiotio ou beurre d'Aouara.

TRUMFETTA LAPPULA L. (*Tiliacées*). Excellent émollient. Voir **Grand Maho** cousin.

U

URENA LOBATA L. (*Malvacées*). Émollient. L'infusion des fleurs est employée en gargarismes dans les cas d'angine et d'aphthes.

V

VANDELLIA DIFFUSA L. (*Scrophulariées-Gratiolées*). Plante amère, mucilagineuse, en décoction dans les fièvres continues et intermittentes. Elle est légèrement purgative. Contre les maladies du foie, elle entre dans le médicament, d'origine brésilienne, très avantageusement connu à la Guyane sous le nom de *Haimera*. Elle est surtout recommandable comme émétique et fébrifuge, dans les cas de fièvre bilieuse ou de dysenterie. On l'appelle encore *Herbe du Paraguay*.

Vatairée. — VATAIREA GUIANENSIS Aublet (*Légumineuses*). Voir **Dartrier**.

Verveine. — VERBENA JAMAICENSIS L.; STACHYTARPHETA DICHOTOMA Vahl (*Verbenacées*). Voir **Crête d'Inde**. Cataplasmes résolutifs avec les feuilles. Une cuillerée de suc récent de ces feuilles suffirait pour apaiser les coliques et les tranchées dans la dysenterie.

Verveine puante. — VOIT PETIVERIA ALLICEA ou mieux **Douvan-douvan**.

Vétiver. — ANDROPOGON MURICATUS Retz.; A. SQUARROSEUS L. (*Graminées*). L'infusion des racines est tonique et emménagogue.

Voyère bleue. — VOYRIA CERULEA Aublet (*Gentianées*). Plante amère, tonique des voies gastro-intestinales. (A étudier.)

Vulnérable. — *SIPARUNA GUIANENSIS* Aublet (*Monimiacées*). Thé excitant. Feuilles en infusions vulnérables. Il en est de même du *SIPAR. GLABRESCENS* Aublet.

X

XYLOPIA AROMATICA Baill.; *UNONA CONCOLOR* Willd. (*Anonacées*).

Écorce et bourgeons toniques, aromatiques. (A étudier.)

XYRIS AMERICANA Vahl (*Xyridées*). Feuilles et racines bouillies, préconisées contre la lèpre. Les feuilles, macérées dans du vinaigre, puis écrasées, guériraient l'impétigo.

Y

Yayamadou. — *VIROLA SEBIFERA* Aublet; *MYRISTICA SEBIFERA* Sw. (*Myristicées*). Voir **Guingamadou**.

Z

Zœuf-diable; Œuf du diable. — *LYCOPERDON AMERICANUM* L. (*Champignons-Gastromycètes*). Employé couramment comme hémostatique mais non sans danger.

Z'ongchatte; Ongles de chat; Griffes de chat. — *MIMOSA ENGIS-CATI* Blanco ou *PITHECOLOBIUM DULCE* Benth. (*Légumineuses*) et *BIGNONIA ATGIS-CATI* L. (*Bignoniacées*). L'écorce de la première de ces plantes est réputée fébrifuge (poudre 4 à 15 gr. et vin 60 gr. avant l'accès); c'est surtout la décoction qu'on emploie en lavements. Le suc de toutes les parties de la seconde de ces espèces est considéré comme alexitère. En infusion, les feuilles et les bourgeons sont employés pour bains, et comme sudorifiques dans les fièvres d'accès. Ils entrent dans la composition d'un sirop béchique adoucissant.



TABLE ALPHABÉTIQUE

DES ESPÈCES BOTANIQUES DISPOSÉES PAR FAMILLE

<i>Acanthacées.</i>	
<i>Dianthera pectoralis</i> Gmel.	103
<i>Jacobinia coccinea</i> Hiern.	102
<i>Justicia coccinea</i> Aubl.	102
— <i>pectoralis</i> Jacq.	103
<i>Ruellia tuberosa</i> L.	121
— <i>clandestina</i> L.	121
<i>Amaranthacées.</i>	
<i>Amaranthus Brasiliensis</i> Moq.	89
— <i>oleraceus</i> L.	113
<i>Gomphrena globosa</i> L.	120
<i>Amaryllidées.</i>	
<i>Agave americana</i> L.	84
<i>Amaryllis punicea</i> Lamk.	123
<i>Hypoxis decumbens</i> Aubl.	119
<i>Curculigo scorzonæfolia</i> Baker	119
<i>Ampélidées.</i>	
<i>Cissus venatorum</i> Descourt.	122
— <i>sicyoides</i> Miq.	122
<i>Anonacées.</i>	
<i>Anona Ambotay</i> Aubl.	84
— <i>muricata</i> L.	107
— <i>squamosa</i> L.	138
<i>Cananga Ouregou</i> Aubl.	100
<i>Unona concolor</i> Willd.	126-149
<i>Uvaria zeylanica</i> Aubl.	126
<i>Xylopia aromatica</i> Baill.	149
— <i>frutescens</i> Aubl.	107
<i>Apocynées.</i>	
<i>Allamanda cathartica</i> L.	83-132
<i>Ambelania acida</i> Aubl.	84-140
<i>Apocynum maculatum</i> Descourt.	90
<i>Aspidosperma Quebracho</i> Schlecht.	139
<i>Camérania latifolia</i> L.	100
<i>Couma guianensis</i> Aubl.	108
<i>Echites biflora</i> Jacq.	122
<i>Echites torulosa</i> L.	122
— <i>maculata</i> A. DC.	90
— <i>syphilitica</i> L.	98
<i>Orelia grandiflora</i> Aubl.	83-132
<i>Plumeria alba</i> Aubl.	114
— <i>cuneata</i> Sm.	114
— <i>rubra</i> L.	114
<i>Tabernæmonta citrifolia</i> L.	146
— <i>utilis</i> Arn.	149-146
<i>Thevetia Ahouai</i> D. C.	82
— <i>neriifolia</i> Juss.	82
<i>Willughbeia acida</i> Gmel.	142
<i>Araliacées.</i>	
<i>Didymopanax Morototoni</i> Dec.	
et Planchon.	142
<i>Panax Morototoni</i> Aubl.	142
<i>Aristolochiées.</i>	
<i>Abuta amara</i> Aubl.	133
<i>Aristolochia glaucescens</i> H. B. K.	133
<i>Aroïdées.</i>	
<i>Arum arborescens</i> L.	89
<i>Caladium</i> — Vent.	130
— <i>bicolor</i> Vent.	147
<i>Caladium seguinum</i> Vent.	101
<i>Dieffenbachia Seguine</i> Schott.	101
<i>Montrichardia arborescens</i> Schott	89
— <i>aculeatum</i>	89

Philodendron scandens Willd.	401
hederaceum Schott.	401
<i>Asclépiadées.</i>	
Asclepias curassavica L.	98-106-121
Philibertia viminalis A. Gray.	143
Sarcostemma Brownii Mey.	143
<i>Bignoniacées.</i>	
Bignonia Copaia Aubl.	107
leucoxyllum	125-112
unguis-cati L.	149
Crecentia Cujete L.	100
Jacaranda Copaia Don	107
Tecoma leucoxyllum Mart.	112
<i>Biracées.</i>	
Bixa orellana L.	141
<i>Borraginées.</i>	
Heliotropium indicum L.	109-118
Cordia Aubletii D. C.	130
Tournefortia scandens Willd.	118
Varronia globosa Desv.	130
Martinicensis Aubl.	130
<i>Broméliacées.</i>	
Bromelia Karatas L.	102
<i>Cactées.</i>	
Cactus opuntia L.	141
<i>Capparidées.</i>	
Cleome frutescens Aubl.	105
Cratæva Tapia L.	146
<i>Caryophyllées.</i>	
Holostæum cordatum L.	129
Drymaria glandulosa Bartl.	129
<i>Célastrinées.</i>	
Goupia glabra Aubl.	115
tomentosa Aubl.	116
<i>Champignons (Gastromycètes).</i>	
Lycoperdon americanum L.	149
<i>Chénopodées.</i>	
Chenopodium ambrosioides L.	138
anthelminticum L.	138

<i>Combrétacées.</i>	
Bucida buceras L.	117
Terminalia Catappa L.	84
<i>Commélynées.</i>	
Tradescantia diuretica Mart.	140
elongata Meyer.	140
<i>Composées.</i>	
Ageratum conizoides L.	140
Clibadium asperum D. C.	96
suriramense L.	96
Clibadium sylvestre Baill.	96
Eupatorium Ayapana Vent.	89
triplinerve Vahl.	89
parviflorum Aubl.	117
Lactuca quercina L.	142
Mikania guaco Humb. et Bompl.	117
Spilanthes oleracea L.	109
Acmella Murr.	109
<i>Convolvulacées.</i>	
Batatas paniculata Choisy.	135
Convolvulus maritimus Desr.	135
Ipomæa digitata L.	135
biloba Forsk.	135
tuberosa L.	123
viridis Choisy.	104
Piptostegia Pinsonis Mart.	135
<i>Crucifères.</i>	
Lepidium virginicum L.	109
<i>Cucurbitacées.</i>	
Citrullus vulgaris Schrad.	129
Cucumis Anguria L.	104
Cucurbita citrullus L.	129
moschata Duch.	115
Fevillea cordifolia L.	125-131
hederacra Poir.	87
Margravii Guib.	131
scandens L.	125
trilobata L.	125-131
Lagenaria vulgaris Ser.	100
Melothria pendula L.	131
Momordica Balsamina Desc.	143
Charantia L.	143

<i>Momordica surculata</i> Norrha.	122	<i>Phyllanthus virosus</i> Roxb.	96
<i>Trichosanthes cucumerina</i> L.	86	<i>Ricinus communis</i> L.	127-141
— <i>punctata</i> L.	87	<i>Gentianées.</i>	
<i>Cypéracées.</i>			
<i>Cyperus elegans</i> L.	118	<i>Coutoubea ramosa</i> Aubl.	104
<i>Remirea maritima</i> Aubl.	141	— <i>spicata</i> Aubl.	104
<i>Dilléniacées.</i>			
<i>Curatella americana</i> L.	113	<i>Eustoma exaltatum</i> Salisb.	115
<i>Pinzona calineoides</i> Eich.	122	<i>Exacum guianense</i> Aubl.	104
<i>Tetracera alnifolia</i> Willd.	122	— <i>purpureum</i> Lk.	115
— <i>ovalifolia</i> D. C.	123	— <i>spicatum</i> Wahl.	104
— <i>tigarea</i> D. C.	123	— <i>tenuifolium</i> Aubl.	104
<i>Ébénacées.</i>			
<i>Diospyros Paralea</i> Steud.	134	<i>Gentiana exaltata</i> L.	115
<i>Paralea guianensis</i> Aubl.	134	<i>Lisjanthus alatus</i> Aubl.	94-123
<i>Euphorbiacées.</i>			
<i>Aleurites triloba</i> Forst.	91	— <i>cærulescens</i> Aubl.	123
<i>Anda Gomesii</i> A. Juss.	86	— <i>grandiflorus</i> Aubl.	123
<i>Conami brasiliensis</i> Aubl.	96	— <i>purpurascens</i> Aubl.	123
— <i>humilis</i> L.	93	— <i>uliginosus</i> Griseb.	123
<i>Croton origanifolius</i> Lk.	93	<i>Schultesia stenophylla</i> Mart.	115
<i>Curcas purgans</i> Medic.	128	<i>Tachia guianensis</i> Aubl.	146
<i>Euphorbia capitata</i> Lk.	124	<i>Voyria cærulea</i> L.	148
— <i>cotinoides</i> Miq.	96	<i>Géraniacées.</i>	
— <i>hirta</i> L.	124	<i>Averrhoa Bilimbi</i> L.	93
— <i>hypericifolia</i> L.	127	— <i>carambola</i> L.	102
— <i>pilulifera</i> L.	124	<i>Gesnériacées.</i>	
— <i>punicea</i> Sw.	113	<i>Besleria violacea</i> Aubl.	132
<i>Hippomane mancinella</i> L.	125	<i>Graminées.</i>	
<i>Hura crepitans</i> L.	142	<i>Andropogon muricatus</i> Retz.	148
<i>Jatropha curcas</i> L.	128	— <i>Schoenanthus</i> L.	104
— <i>maniot</i> L.	126	— <i>squarrosus</i> L.	148
— <i>multifida</i> L.	125-98	<i>Bambusa arundinacea</i> Willd.	91
<i>Johannesia princeps</i> Vellozo.	86	<i>Cynosurus indicus</i> L.	136
<i>Mabea piri</i> Aubl.	94	<i>Eleusine indica</i> Gaertn.	136
— <i>taquari</i> Aubl.	94	<i>Saccharum officinarum</i> L.	101
<i>Manihot utilisissima</i> Polh.	126	<i>Guttifères.</i>	
<i>Omphalea diandra</i> L.	132	<i>Clusia macrocarpa</i> Spreng.	105
<i>Phyllanthus epiphyllanthus</i> L.	136	— <i>panapanari</i> Choisy.	105
— <i>Conami</i> Sw.	96	— <i>rosea</i> Jacq.	113-129
— <i>guyanensis</i> Klotzsch	96	<i>Moronobea coccinea</i> Aubl.	126
— <i>niruri</i> L.	136	<i>Symphonia globulifera</i> L.f.	126
— <i>urinaria</i> L.	96-136	<i>Rheedia lateriflora</i> L.	141
		— <i>virens</i> Planch.	141
		<i>Humiriacées.</i>	
		<i>Humiria balsamifera</i> Jaum.	
		<i>St-Hil.</i>	97-119

Humiria floribunda Mart.....	131
<i>Hypéricinées.</i>	
Hypericum cayénense Aubl.	94
— sessilifolium Aubl.	129
Vismia cayénensis Pers.	94
— rufescens Pers.	129
<i>Iridées.</i>	
Cipura paludosa Aubl.	112
<i>Labiées.</i>	
Hyptis verticillata Jacq.	90
Ocymum americanum Benth.	92
<i>Laurinées.</i>	
Acrodiclidium Camara Schomb.	400
— chrysophyllum	
Meiss.	400
Dicypellium caryophyllatum	
Nees.	101-143
Hernandia guianensis Aubl.	130
— sonora L.	130
Lauris globosa Aubl.	127
— Persea L.	89
Licaria guianensis Aubl.	143
Nectandra cymbarum Nees.	142
— Rodiei Schomb.	106
— sanguinea Roland.	127
Ocotea guianensis Aubl.	83
Oreodaphne guianensis Aubl.	83
Persea gratissima Gærtn.	89
<i>Légumineuses.</i>	
Abrus precatorius L.	133
Acouroa violacea Aubl.	82
Andira inermis H. B. K.	86-90
— racemosa Lamk.	86
Arachis hypogaea L.	131
Casalpinia pulcherrima Sw.	124
Cajanus flavus D. C.	136
— indicus Spreng.	136
Cassia brasiliana Lk.	103
— fistula L.	103
— grandis L.	103
— javanica Aubl.	103
Copaifera guyanensis Desf.	107
— bracteata Benth.	107

Copaifera pubiflora Benth.	107
— officinalis L.	107
Desmodium guyanense D. C.	136
Dipteryx odorata Willd.	114
Dolichos obtusifolius Jacq.	116
— pruriens L.	136
— urens L.	116
Eperna falcata Aubl.	133
Erythrina corallodendron L.	113-119
Galega sericea Buch-Ham.	95
— frutescens Moll.	95
— singapou Buchoz.	95
Geoffræa violacea Pers.	82
Guilandina Bonducella L.	116
Hedysarum guianense Aubl.	135
Hæmatoxylum Campechianum L.	100
Hymenæa Courbaril L.	108
Indigofera anil L.	120
— polyphylla D. C.	120
— Gerardiana R. Grah.	120
Inga Burgoni D. C.	98
— vera Willd.	136
Lonchocarpus latifolius H. B. K.	97
— oxycarpus D. C.	97
Medicago arborea Aubl.	85
Mimosa acacioides Benth.	131
— inga L.	136
— pudica L.	143
— unguis-cati Blanco.	149
Mucuna pruriens D. C.	136
Piptadenia peregrina Benth.	131
Piscidia Erythrina L.	95
Pithecolobium dulce Benth.	149
Poinciana pulcherrima L.	124
Robinia Nicou Aubl.	95
— panacoco Aubl.	133
Swartzia tomentosa D. C.	133
Tamarindus indica L.	146
Tephrosia frutescens D. C.	95
— purpurea Pers.	95
— toxicaria Pers.	95
Vatairea guianensis Aubl.	111-148
<i>Loranthacées.</i>	
Loranthus americanus L.	123

<i>Lythrarriées.</i>		<i>Melastoma lævigatum</i> L.....	128
<i>Lawsonia inermis</i> L.....	141	— <i>succosum</i> Aubl.	118-129
<i>Magnoliacées.</i>		<i>Miconia agrestis</i> Baill.....	130
<i>Liriodendron tulipifera</i> L.....	94	— <i>alata</i> D. C.....	131
<i>Malpighiacées.</i>		— <i>Fothergilla</i> Naud.....	109
<i>Byrsonima crassifolia</i> H. B. K.	126	— <i>prasina</i> D. C.....	128
— <i>spicata</i> Rich. et Juss.	98	<i>Microlicia grandiflora</i> Baill.....	131
— <i>verbascifolia</i> Rich.		<i>Rynchanthera grandiflora</i> D. C.	107-129
et Jussieu.....	98-126	<i>Tibouchina aspera</i> Aubl.....	147
<i>Malpighia crassifolia</i> L.....	126	<i>Méliacées.</i>	
— <i>Moureïa</i> Aubl.....	126	<i>Melia Azedarach</i> L.....	123
— <i>punicifolia</i> L.....	104	— <i>sempervirens</i> Sw.....	123
— <i>verbascifolia</i> L.....	126	<i>Carapa guianensis</i> Aubl.....	102
<i>Malvacées.</i>		<i>Cedrela odorata</i> L.....	81
<i>Bombax globosum</i> Aubl.....	114	<i>Guarea trichiloides</i> L.....	93
<i>Gossypium Barbadosense</i> L.....	108	<i>Swietenia Mahagoni</i> Jacq.....	81
— <i>herbaceum</i> L.....	108	<i>Trichilia guara</i> L.....	93
<i>Hibiscus Abelmoschus</i> L.....	84	<i>Ménispermées.</i>	
— <i>esculentus</i> L.....	99	<i>Abuta rufescens</i> Aubl.....	135
— <i>digitatus</i> Poir.....	132	<i>Cissampelos Pareira</i> L.....	135
— <i>digitiformis</i> D. C.....	132	<i>Monimiacées.</i>	
— <i>mutabilis</i> L.....	102	<i>Mollinedia laurina</i> Tul.....	131
— <i>sabdariffa</i> L.....	132	<i>Siparuna guianensis</i> Aubl.....	149
— <i>tiliaceus</i> L.....	124	<i>Moringées.</i>	
<i>Malva spicata</i> L.....	117	<i>Moringa pterygosperma</i> Gærtn.	136
— <i>ulmifolia</i> Balb.....	133	<i>Musacées.</i>	
<i>Malvastrum tricuspdatum</i> A. Gray.....	133	<i>Musa paradisiaca</i> L.....	91
<i>Malvastrum spicatum</i> A. Gray.	117	— <i>sapientum</i> L.....	91
<i>Malvaviscus arboreus</i> Cav.....	99	<i>Myoporinées.</i>	
<i>Urena lobata</i> L.....	148	<i>Bontia diaphnoides</i> L.....	132
<i>Mélastomacées.</i>		<i>Myristicacées.</i>	
<i>Clidemia hirta</i> D. Don.....	128	<i>Myristica fragrans</i> Houtt.....	130
<i>Fothergilla mirabilis</i> Aubl.....	113	— <i>sebifera</i> Sw.....	117-149
<i>Henriettea succosa</i> D. C.....	118-129	<i>Virola sebifera</i> Aubl.....	117-149
<i>Lavosiera grandiflora</i> Naud.....	131	<i>Myrtacées.</i>	
<i>Loreya arborescens</i> D. C.....	128	<i>Bertholletia excelsa</i> Berg.....	147
<i>Melastomagrandiflorum</i> Aubl.	107-128	— <i>nobilis</i> Miers.....	147
— <i>agreste</i> Aubl.....	131	<i>Campomanesia aromatica</i> Lindl.	116
— <i>alatum</i> Aubl.....	124-128	<i>Caryophyllus aromaticus</i> L.....	115
— <i>arborescens</i> Aubl.....	128		
— <i>elegans</i> Aubl.....	128		

Couroupita guianensis Aubl...	100
Eugenia caryophyllata Thun...	115
— jambos L.....	138
— latifolia Aubl.....	113
— Michellii Lk.....	104
— pimenta D. C.....	147
— uniflora L.....	104
Gustavia fastuosa Willd.....	136
Lecythis grandiflora Aubl.....	101
Pimenta officinalis Lindl.....	147
Pirigara hexapetala Aubl.....	136
Psidium pomiferum L.....	116
— pyriferum L.....	116
— grandiflorum Aubl.....	116
— aromaticum Aubl.....	116
Punica granatum L.....	117

Nyctaginées.

Boerhaavia decumbens Vahl..	120
— diffusa Sw.....	98-120
— hirsuta L.....	98
— paniculata Rich....	120
Mirabilis jalapa L.....	93
— dichotoma Gater.....	93

Ochnacées.

Gomphia guyanensis Rich.....	133
Ouratea guyanensis Aubl.....	133

Oléacées.

Jasminum grandiflorum L....	121
Linociera tetrandra R. Br....	128
Mayapea guianensis Aubl....	128

Ombellifères.

Carum Anisum Baill.....	87
Eryngium foetidum L.....	140

Onagrariées.

Jussieua hirta Vahl.....	121
— peruviana L.....	121

Orchidées.

Epidendron bifidum Aubl....	132
-----------------------------	-----

Oxalidées.

Oxalis Barrelieri L.....	140
--------------------------	-----

Palmiers.

Arcea catechu L.....	88
Attalea Maripa Mart.....	128
Astrocaryum vulgare Mart.	87-147
Maximiliana Maripa Drude....	128
Euterpe oleracea Mart.....	106
OEnocarpus Bacaba Mart.....	106

Papavéracées.

Argemone Mexicana.....	88
------------------------	----

Papayacées.

Carica papaya L.....	134
----------------------	-----

Passiflorées.

Passiflora edulis Sims.....	109
— laurifolia L.....	128-138
— tinifolia Juss.....	127
— quadrangularis L....	92

Pédalinées.

Sesamum orientale L.....	133
— indicum L.....	133

Phytolaccées.

Petiveria alliacea L....	111-139-148
Phytolacca decandra L.....	113
— icosandra L.....	113

Pipéracées.

Artanthe Bredemeyeri Miq...	90
Peperomia trifolia Dietr...	107-137
— procumbens C. DC.	142
— rotundifolia H. B. K.	137
Piper Brédemeyeri.....	90
— diffusum Wahl.....	140
Piper obtusifolium Jacq.....	139
— umbellatum Sieb. et K.	137
— peltatum R. et Pav.	137-140
— plantagineum Schlecht..	138
— sarmentosum Roxb.....	140
— trifolium L.....	106
Quebitea guianensis Aubl....	140

Plantaginées.

Plantago lanceolata Hook....	136
------------------------------	-----

Plombaginées.

Plumbago rosea L.....	139
-----------------------	-----

Plumbago scandens L.....	139	Citrus aurantium Risso.....	132
<i>Polygalées.</i>		— medica L.....	104
Catacoma lucida Benth.....	131	— vulgaris Risso.....	132
Monnina lucida Ruiz et Pav... 131		Fagara guyanensis Lk.....	99
Polygala Timoutou Aubl..... 147		— pentandra Aubl.....	99
<i>Polygonées.</i>		Picramnia Tariri D. C.....	146
Coccoloba uvifera L.....	141	Picræna excelsa Lindl.....	97
<i>Rhamnées.</i>		Quassia amara L.....	105
Gouania Domingensis Aubl... 124		Simaruba officinalis D. C.... 143	
— striata Rich.....	124	— amara Aubl.....	143
<i>Rhizophorées.</i>		Tariri guyanensis Aubl.....	146
Rhizophora Mangle L.....	133	Ticorea foetida Aubl.....	147
<i>Rosacées.</i>		Zanthoxylum fraxineum Willd 94	
Chrysobalanus Icaco L.....	139	— caribæum Lk... 96	
Couepia guianensis Aubl..... 108		— hermaphroditum Willd 96-99	
<i>Rubiacées.</i>		— Perrotetii D. G. 96	
Cephaelis Evea D. C.....	120	<i>Samydacées.</i>	
Chiococca anguifuga Mart..... 103		Guidonia glomerata Kurz..... 118	
— racemosa L.....	103	Homalium racemosum Jacq. 82-128	
Coffea arabica L.....	99	Racoubea guianensis Aubl. 82-128	
Coutarea speciosa Aubl..... 138		<i>Sapindacées.</i>	
Erithalis fruticosa L.....	94	Paullinia triternata H. B. K... 122	
Genipa americana L.....	113	Paullinia sorbilis Mart..... 139	
Guettarda ambigua D. C..... 117		— Cupana H. B. K. 139	
— argentea Lk.....	117	Sapindus arborescens Aubl... 143	
— coccinea Aubl.....	117	— frutescens Aubl..... 143	
Isertia coccinea Vahl.....	117	Sapindus rigidus Moll..... 143	
Mapouria guianensis Aubl.... 127		— saponaria L..... 143	
Morinda Royoc Blanco..... 141		Serjania paucidentata D. C... 143	
— tinctoria Roxb..... 141		<i>Sapotacées.</i>	
Nonatelia officinalis Aubl.... 89		Achras Sapota L.....	142
Ophyorhiza Mungos L.....	140	Chrysophyllum Cainito L.... 99	
Ourouparia guianensis Aubl... 118		Lucuma Rivicoa Gærtn..... 121	
Portlandia speciosa Baill.... 138		<i>Scitaminées.</i>	
Psychotria emetica L.....	120	Amomum pyramidale Lk..... 91	
— nitida Willd.....	127	— Zingiber L.....	115
— officinalis Ræusch. 89		Calathea Allouia Lindl..... 114	
Sipanea pratensis Aubl..... 144		Canna indica L.....	91
Spermacoe longifolia Aubl... 145		Costus arabicus L.....	101
Uncaria tomentosa D. C..... 118		Heliconia caribæa L.....	91
<i>Rutacées.</i>		— Bihai L.....	91
Bittera febrifuga Bélanger... 97		Ischnosyphon Arouna Kern... 88	

Maranta Allouia Aubl.....	114	Cassuvium pomiferum Lam..	85
— Arouma Aubl.....	88	Bursera gummifera L.....	115
— arundinacea L.....	88	Icica altissima Aubl.....	103
Renealmia racemosa A. Rich...	91	— Aracouchini Aubl.....	87
Zingiber officinale Rose.....	115	— guianensis Aubl.....	112
		— heterophylla D. C.....	87
		— viridiflora Lamk.....	119
<i>Scrophularinées.</i>			
Bacopa aquatica Aubl.....	98-118	Mangifera indica L.....	125
Capraria biflora L.....	147	Protium guyanense March....	112
Matoubea pratensis Aubl.....	92	— Aracouchili March....	87
Scoparia dulcis L.....	90-118	Spondias dulcis Forst.....	138
Stemodia pusilla Benth.....	92	— lutea L.....	129
Vandellia diffusa L.....	148	— monbin Jacq.....	129
Veronica americana Schw....	90	— purpurea L.....	129
		Tapirira guianensis Aubl....	146
<i>Smilacées.</i>			
Smilax glauca Mart.....	142	<i>Ternstroëmiacées.</i>	
— Sarsaparilla L.....	142	Caraipa angustifolia Aubl....	102
		Caryocar glabrum Pers.....	136
<i>Solanées.</i>			
Brunfelsia americana L.....	98	Pekea ternata Poir.....	136
Capsicum annum L.....	136	<i>Thyméléacées.</i>	
Cestrum nocturnum L.....	104	Goodalia guianensis Benth....	117
Datura stramonium L.....	111	Lasiadenia rupestris Benth...	122
— ceratocaula Jacq..	111-145	<i>Tiliacées.</i>	
Nicotiana tabacum L.....	145	Sloanea Plumieri Aubl.....	143
Physalis pubescens L.....	92	— dentata L.....	143
Solanum Botelhianum Dun....	85	Triumfetta Lappula L. 109-124-148	
— nigrum L.....	84-122	<i>Urticées.</i>	
— melongena L.....	89	Bagassa guianensis Aubl.....	90
<i>Sterculiacées.</i>			
Pachira aquatica Aubl.....	99-133	Brosimum Aubletii H. B. et K.	139
<i>Strychnées (Loganiacées).</i>			
Potalia amara Aubl.....	128-138	Perebea guianensis Aubl.....	81
Spigelia anthelmia L.....	98-144	Cecropia peltata L.....	94
Strychnos Castelnæana Baill...	110	Chlorophora tinctoria Gaud...	130
— Gubleri Planchon..	110	Morus tinctoria L.....	130
— Crevauxii Planchon	110	Piratinera guianensis Aubl...	139
— cogens Benth.....	111	<i>Verbénacées.</i>	
— toxifera Schomb...	111	Egyphilla villosa Vahl.....	98
<i>Térébinthacées.</i>			
Myrris guianensis Aubl.....	112	Agnanthus pyramidatus Ait...	97
Anacardium occidentale L....	85	Cornutia punctata Willd.....	97
		Lantana camara L.....	127
		— aculeata L.....	127
		— involucrata L.....	130

Manabea villosa Aubl.....	98	Ionidium polygalæfolium Vent.	135
Stachytarpheta dichotoma Vahl.	145-148	Noisettia longifolia H. B. K..	131
— indica Vahl....	109	Sauvagesia Adima Aubl.....	143
— jamaicensis Gard.	145	— erecta Aubl....	118-143
Verbena jamaicensis L....	109-148	— erlata L.....	118-143
— triphylla L'Hérit....	105	Viola calceolaria L.....	121
<i>Violariées.</i>		— itoubou Aubl.....	121
Alsodeia flavescens Spr.....	90	— polygalæfolia Poir.	135
Hybanthus ipecacuanha H. Bn	121	<i>Vochysiées.</i>	
Ionidium ipecacuanha Vent....	121	Qualea rosea Aubl.....	122
— glutinosum Vent....	120	<i>Xyridées.</i>	
— itoubou H. B. et K..	121*	Xyris americana Vahl	149
— parviflorum Vent....	120		